

Etude qualitative des besoins de la population relevant des missions de l'ANGDM

RAPPORT FINAL

Texte rédigé par Boris TERUEL

ASEJ- LES ATELIERS SOCIOLOGIQUES

Table des matières

I.	INTRODUCTION : UNE SOCIOLOGIE DE LA MINE EST-ELLE POSSIBLE ?	8
1.	ELEMENTS DE CADRAGE	8
2.	METHODE	12
3.	LES RETRAITES DU REGIME MINIER : RETRAITES MAIS TOUJOURS MINEUR	14
II.	UNE DIMENSION HISTORIQUE, ECONOMIQUE ET POLITIQUE QUI CONDITIONNE LE RAPPORT A L'AIDE	16
1.	UN ANCRAGE HISTORIQUE AU 19 ^{EME} SIECLE ET AU DEBUT DU 20 ^{EME}	16
2.	L'APRES-GUERRE : ASCENSION ET CHUTE	21
3.	RECONVERSIONS ET MESURES SOCIALES	27
4.	TRANSITION ET MISERE MODERNE	32
III.	ACCOMPAGNER SOCIALEMENT LA FIN D'UN MONDE	35
1.	LES TRACES DU PATERNALISME, ENTRE MAINTIEN D'UNE CULTURE ET CRAINTE DE PERTE DES ACQUIS	36
2.	D'UN UNIVERS CODIFIE VERS UN MONDE DESINTEGRE	40
3.	D'UN MONDE SOLIDAIRE VERS UN MONDE ANONYME	45
4.	D'UN MONDE DES COMMUNAUTES INTEGREES A DES PROBLEMES D'IMMIGRATION	50
5.	D'UNE FORCE POLITIQUE VERS UN SENTIMENT D'ABANDON	55
6.	D'UN IDEAL MERITOCRATIQUE VERS UN ASCENSEUR SOCIAL IMPOSSIBLE	59
7.	LES FEMMES, D'UNE PLACE ASSIGNEE VERS UNE SOCIETE DE L'EMANCIPATION	61
8.	SURVIVRE PAR LE MYTHE ET LA NOSTALGIE	64
IV.	D'UNE POLITIQUE SOCIALE VERS UNE POLITIQUE DU LIEN	66
1.	MAINTENIR OU RECREER LE LIEN, ENJEU PRINCIPAL ET FONDAMENTAL	66
2.	UN PUBLIC AGE ET SATISFAIT xxx UNE FAIBLE DEMANDE	70
3.	DES FAMILLES ET DES PROCHES GLOBALEMENT PRESENTS, UNE PRECARITE LIMITEE, DES SIGNAUX D'ALERTE	72
4.	LE LOGEMENT AXE D'ACCOMPAGNEMENT MAJEUR	74
5.	PISTE DE REFLEXION : L'ASSISTANTE SOCIALE GENERATRICE DE LIEN SOCIAL	75
6.	RESUME	76

Remerciements

Ce travail passionnant m'amène à remercier les nombreuses personnes qui ont permis la réalisation de cette étude. Merci à Isabelle Bitouzet pour sa confiance, à Michel Pascal, Sylvain Duda, Catherine

Million et Jean-Marie Spaeth ainsi qu'à l'ensemble des représentants syndicaux pour leurs précieux éclairages. Un immense merci à Fabienne Bardin pour la qualité de nos échanges, pour sa disponibilité et pour cette visite mémorable du Musée les mineurs à Petite-Rosselle. Merci à toutes les équipes de l'ANGDM et aux professionnels rencontrés dans l'Est, le Nord, le Centre et le Sud-Est pour leur disponibilité, leur gentillesse et le rôle déterminant dans l'organisation du terrain. Merci à toute l'équipe de Saint-Gildas-de-Rhuys pour leur accueil. Merci à Fabrice Garcia de m'avoir accompagné dans cette belle aventure. Merci de tout cœur à tous les retraités mineurs de Creutzwald, Hatgarten aux Mines, Staffelfelden, Algrange, Falk, Porcellette, Wittelsheim, Hayange, Auchel, Gosnay, Noyelles-sous-Lens, Méricourt, Libercourt, Rieulay, Montceau-les-Mines, Sanvignes, Alès, La Grand Combe, Carmaux...et d'ailleurs. Et comme on dit dans l'Est : Glück Auf !

Lorsqu'il remonte au jour, le mineur n'est qu'un survivant. Même s'il est déçassé, il rapporte le charbon en surface. Il lui en reste dans les cheveux, dans le nez, au coin des yeux, entre les dents. La mine a pris la place de l'air dans ses poumons. Le mineur n'est pas mort, non. Mais il sait que la mort l'attend.

Sorj Chalandon, Le jour d'avant, 2017

I. Introduction : une sociologie de la mine est-elle possible ?

1. Éléments de cadrage

« _ N'importe qui peut imiter le chant du coq. Mais le chant du travail c'est autre chose disait Jojo. Et plus les mois passaient, plus son imitation était parfaite. Ce n'était pas le tapage qu'on pouvait entendre au pied de la machinerie, mais le souffle qui enveloppait la ville. C'était la mine de loin. Pas son cri, sa rumeur. Ce bruit sourd qui courait les toits, les portes closes, la cuisine à l'heure du repas lorsque l'homme était rentré. C'était la musique des jours sans histoire, celle qui fredonnait en surface qu'au fond, tout allait bien. Le silence des molettes était le signe du drame, de la grève. Il précédait les sirènes qui glaçaient la nuit. »

Cette étude a démarré peu après la parution de l'ouvrage « *La mine en France : histoire industrielle et sociale* » qui fut une source précieuse dans le cadre de cette étude. Ce dernier offre des éléments tout à fait intéressants qui mêlent dans un ensemble cohérent les connaissances techniques, scientifiques mais aussi historiques, sociales et politiques.

La mine interpelle, on s'y arrête, on veut comprendre. Au-delà des avancées scientifiques et rationnelles, au-delà du rôle fondamental des mineurs de fond dans la structuration des politiques sociales en France, il y a cette mythologie constituée peu à peu, nourrie de l'histoire, de l'âpreté des conditions de travail, de la figure naissante de l'identité prolétarienne, des catastrophes, de l'histoire syndicale et politique. Accepter de mener une étude sociologique sur le monde de la mine, c'est ainsi s'engager dans la déconstruction intellectuelle d'un monde intensément construit, d'une réalité sociale puissante qui oblige à lire la mine à travers l'Histoire et à lire l'Histoire à travers la mine.

L'intérêt sociologique s'avère donc d'autant plus grand que le sujet relève, comme l'écrivait Marcel Mauss, du « fait social total », intégrant les dimensions mémorielles, historiques, économiques, patrimoniales, culturelles, identitaires et donc le rapport symbolique de la société au travail. La mine en France constitue un objet de sciences sociales trop peu étudié dans sa globalité et tout à fait fascinant car ancré dans notre environnement culturel¹. Pour le sociologue, le rapport à la mine renvoie à la symbolique de la dureté des conditions de travail², au rapport au corps, plus encore à la construction d'une identité collective dont nous verrons qu'elle est bousculée par l'accélération des changements, par un rapport au temps des transformations unique dans l'Histoire de l'humanité. Le monde a plus évolué en 50 ans qu'en plusieurs siècles, du moyen-âge aux lumières. Le temps d'une vie suffit désormais à voir bouleverser tous les repères individuels, toutes les clés de compréhension d'un monde complexifié. Car à travers l'étude qualitative des besoins des populations relevant de l'ANGDM, il sera d'abord question de temps, de la manière dont les

¹ En témoigne encore le récent succès en librairie de Sorj Chalandon, *Le jour d'avant*, Grasset 2017, cité en introduction

² N. Barbe, *écrire la mine, le corps entre indicateurs et ressources*

besoins sociaux évoluent et se construisent toujours dans des contextes et dans des rapports sociohistoriques qui leurs sont propres. Le film « Après la mine » dit bien cela³.

Ajoutons qu'une étude s'inscrit toujours dans un contexte institutionnel, qu'il faut comprendre pour entamer un travail de recherche adapté. Pour mieux comprendre le contexte, le Schéma directeur national d'action sanitaire et sociale de l'agence nationale pour la garantie des droits des mineurs, document stratégique d'orientation, a été actualisé pour la période 2016-2018. Il fixe une volonté forte de « *s'inscrire dans une démarche en continue de la qualité des prestations proposées afin de répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires du régime minier.* » A la lecture du document on mesure l'ambition et l'intérêt d'une prise en charge globale axée sur la prévention de la perte d'autonomie, l'accès aux droits, l'information aux bénéficiaires ou encore le maintien à domicile. Pour rendre ces thématiques structurantes, on retrouve également une aspiration forte à la cohérence dans le sillage des trois piliers « indissociables » du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement : l'anticipation, l'adaptation et l'accompagnement. A travers ces trois piliers, il s'agit de porter l'accent sur trois points fondamentaux : l'intégration des personnes les plus isolées, le maintien d'une vie sociale pour les publics les plus dépendants et le repérage précoce de la fragilité en lien avec les professionnels de santé. L'ANGDM inscrit ses actions dans le cadre d'un plan « bien vieillir » décliné en trois axes : participer à l'amélioration des conditions de vie du bénéficiaire par l'adaptation de son habitat ; agir en faveur des personnes en situation de fragilité ; soutenir les aidants.

La dimension proactive est aussi très présente dans la politique conduite par l'ANGDM. Le régime minier s'est confronté de manière précoce aux problématiques inhérentes au vieillissement de sa population couverte, la part des 75 ans et plus représentant 64% des bénéficiaires. La transition vers le grand-âge, constitue en effet, après le passage à la retraite, une seconde période de fragilisation aux effets multiples et d'autant plus violents qu'ils sont afférents à un « processus de perte » sur le plan physique, de la santé mais aussi sur le plan social. Le schéma national de l'agence démontre à juste titre les bienfaits du maintien à domicile sur la santé et sur la sociabilité des bénéficiaires. Mais il indique également une « *population vieillissante, de plus en plus précaire et de plus en plus féminine,*

³ Après la mine, film documentaire de Thomas Ermel, 2004

représentants de la tranche d'âge la plus nécessiteuse des interventions d'ASS. » Il est donc nécessaire d'anticiper les besoins, de construire les indicateurs permettant de révéler plus tôt les besoins, pour dynamiser les actions de prévention et d'accompagnement. Ces aspects rejoignent l'objet de cette étude, à savoir :

- Déterminer les problématiques spécifiques aux mineurs, à partir de l'expérience acquise en la matière par les professionnels de l'ANGDM ;
- Identifier les besoins non couverts par l'offre actuelle, à partir du vécu des demandeurs de prestations auprès de l'ANGDM ;
- Déterminer les principes de nouvelles offres de services ;
- Soutenir les orientations du Comité National d'Action Sanitaire et Sociale (CNASS) et l'offre de service de l'ANGDM.

Cette introduction, rapportée au travail de terrain effectué, revêt ici une intensité particulière. Non que les mécanismes déjà mis en reliefs par la littérature sociologique soient différents, mais le prisme des bénéficiaires du régime minier en dessine une forme particulière, exacerbée peut-être. La trajectoire, à la fois collective et singulière, a participé d'un processus en continu, dessinant les espaces sociaux d'un environnement élargi, imbriquant des enjeux familiaux, économiques et sociaux générant eux-mêmes des besoins spécifiques. Ce qui fait la particularité de cette étude est le poids de l'espace professionnel dans le processus de construction normative du rapport entre la personne et son évolution dans l'âge. De manière générale, le métier est toujours un levier identitaire fort mais la prégnance des espaces varie en fonction du poids de leur fonction sociale. Aussi, les modèles d'identification à la sphère de travail dans la construction de son individualité propre de « retraité » varie selon la centralité qu'on y accorde, et la manière dont le « métier d'avant » greffe différentes couches d'identification personnelle à travers le temps. L'acceptation ne concerne pas seulement les bénéficiaires de l'ANDGM, mais elle les concerne forcément autrement, et cet autrement s'est placé au cœur de notre réflexion.

Au-delà de la protection sociale des retraités mineurs, l'ANGDM assure une mission de service, d'accompagnement et de conseil aux bénéficiaires, dans leurs démarches d'accès aux droits. Plus encore, les conclusions de cette étude ont visé à mettre en adéquation la politique globale de l'agence avec les besoins repérés, de dynamiser ses partenariats et de renforcer sa communication. L'étude visera donc à comprendre bien sûr, mais aussi et surtout à agir pour répondre aux besoins de la population minière dans toute sa spécificité afin de prévenir les risques de rupture. Nous montrerons

comment ses risques sont avant tout liés à la capacité de (re)construire du lien social local pour mieux accompagner l'évolution des besoins d'une population avancée en âge.

2. Méthode

La méthode employée pour cette étude s'est appuyée sur ce que l'on qualifie de « méthode biographique », soit un type d'entretien particulier puisqu'il est demandé à la personne de se remémorer sa vie et de raconter son expérience propre. Les récits de vie et leur analyse s'appuie donc sur le postulat fondamental d'une capacité réflexive de l'acteur, qui, à travers le récit de la totalité chronologique de sa vie fournit une dimension globale.

Si le sociologue s'appuie sur l'élaboration de questions de recherche et peut faire des relances, l'intérêt sociologique du récit de vie réside en effet dans cet ancrage subjectif. Il est important de sortir du jeu de questions/réponses à partir d'une grille d'entretien figée, mais de faire résonner une situation au regard d'une trajectoire singulière selon l'objectif poursuivi par l'enquêteur.

A travers la situation objective des différentes personnes interrogées, il s'est donc agi de saisir les logiques d'action selon le sens même que l'acteur confère à cette situation au cœur de sa trajectoire. Cette méthode consiste d'abord à souligner que le « recours à l'aide » est à situer au sein d'une période de vie, et plus encore, que le moment privilégié d'émergence d'une épreuve est à inscrire dans la perspective du passage d'une période à une autre. Dès lors, la compréhension du parcours s'enrichit de la notion de « transition biographique »⁴.

Le positionnement de recherche consiste ainsi à enrichir les analyses situées à une échelle macrosociale et les données d'analyse déjà disponibles. La « grille » ou le « conducteur » d'entretien, a donc un double usage : elle accompagne le chercheur dans sa démarche de recueil du matériau sans être, une nouvelle fois, un conducteur strict de la conduite de l'entretien ; elle facilite le traitement du matériau, son analyse et sa restitution.

La démarche de recherche de cette étude n'en reste pas moins globale. Elle consiste à enrichir les analyses situées à une échelle macrosociale déjà existantes par une approche qualitative. Cette recherche de diversité des situations répond au choix de privilégier une démarche exploratoire, plus à même d'identifier des profils émergent dans un contexte de mutation. L'intérêt des approches qualitatives est de comprendre les réalités sociales, au plus près des préoccupations, des pratiques et de l'environnement des individus, ceci n'étant pas possible avec un travail statistique. Ce travail permet d'esquisser une typologie de besoins, d'identifier les besoins sociaux non-couverts et de proposer des principes d'intervention. Toutefois, la montée en généralité des résultats qualitatifs obtenus ne peut avoir que le statut d'hypothèse puisque leur validation implique une démarche quantitative construite à partir des résultats de ce travail et recourant à un échantillon plus

⁴ M. Deltan, l'individu face à l'épreuve des transitions démographiques.

conséquent. Ce travail ne vise donc pas à être représentatif de l'ensemble de la population, vocation des études quantitatives, mais permet en revanche des analyses significatives des situations étudiées.

Des entretiens au domicile des personnes

Les entretiens se sont déroulés sur site, au domicile de 40 personnes, ce qui a permis de contextualiser l'entretien.

Les échanges ont intégré 3 dimensions structurantes :

- Le parcours de vie et ses logiques complexes ;
- L'analyse des difficultés inhérentes au vieillissement ;
- L'impact des logiques d'intervention mises en œuvre et/ou du non-recours.

Dans la constitution du panel, nous nous sommes attachés à rencontrer des personnes de différentes régions (Nord, Lorraine, Alsace, Centre, Tarn) dont l'âge s'est situé entre 62 et 97 ans⁵.

Dans l'Est, population minière la plus jeune, mines fermées depuis plus récemment que dans le Nord (1986). Les mines de sel fonctionnent encore. Nous avons également pris en compte les différences en matière de logement selon les Régions, entre le Nord notamment et l'Est de la France.

Un regard décentré et modeste

Il peut sembler incongru pour le sociologue de participer de la meilleure compréhension d'un phénomène que tous connaissent déjà parce qu'ils en sont. Dès qu'il s'agit d'analyser la vie sociale, de ses formes les plus banales aux organisations plus complexes, le sociologue s'attache à objectiver autant qu'il le peut son point de vue pour permettre à ses lecteurs de construire le leur. En cela, le regard posé dans ce document se veut modeste. Face à un système intégré dont les acteurs maîtrisent parfaitement la langue, l'histoire et les systèmes d'action en jeu, l'objectif de l'étude n'est pas d'en apprendre davantage sur l'histoire de la mine, sur ses logiques de constructions, sur l'ensemble des éléments déjà connus par le plus grand nombre. Le savoir produit ici se veut fort de la manière dont le discours est ordonné. Il demeure modeste en tant que regard nécessairement partiel et partial avec les atouts du décentrement, d'une posture compréhensive située dans un contexte social et historique plus large.

3. Les retraités du régime minier : retraités mais toujours mineur

⁵ La moyenne d'âge du Panel interrogé est de 81 ans.

La relation au travail infléchit fondamentalement la structure des relations sociales en même temps qu'elle est un élément essentiel de la construction de nos identités. L'individu se définit par ce qu'il fait. Au cours du processus de socialisation continue, tout au long de la vie, le travail constitue un des espaces à travers lesquels il se définit par des statuts et des rôles sociaux, se construit et s'intègre. Aujourd'hui encore, le travail est donc bien un espace d'intégration sociale fondamental et un élément central de construction et de structuration identitaire⁶. La retraite engage en cela une forme de rupture. Au préalable, la retraite se définit comme la « *cessation institutionnellement réglementée de l'exercice d'une activité professionnelle rémunérée, donnant droit à des prestations de la part de la collectivité* » et « *le passage du travail au non-travail* »⁷. En cela, le passage à la retraite est un moment de bouleversement, de rupture, de changement de statut dans la vie d'un individu. Pour celui-ci, cesser une activité professionnelle à travers laquelle il se reconnaissait, se présentait aux autres et appartenait à un groupe social singulier, implique de recomposer son identité et de retrouver un équilibre social. De même que le départ du domicile parental, le premier accès au monde du travail, l'arrivée d'un enfant, la retraite induit une rupture fondamentale dans le sens où elle modifie son rapport statutaire au monde et la manière dont un individu s'inscrit dans un cercle d'interactions sociales.

Étudions ici deux cas, celui de monsieur J. et celui de monsieur R.⁸ qui ont eu un rapport différent à la mine. Monsieur J. a passé 30 ans « au fond » : « *mon père est arrivée de Pologne à l'époque et travaillait déjà à la mine.* » Lors de l'entretien, Joseph passe près de deux heures à décrire les houillères, l'univers qui l'a construit : « *Dans la mine on était tous comme ça (il imbrique l'annulaire et le majeur de ses deux mains indiquant « main dans la main»). On était tous frères, oui c'était fraternel, il fallait voir ça. On pouvait venir de tous les pays, une fois au fond, il n'y avait plus de pays, on était tous mineurs.* ». Le passage à la retraite a été vécu comme subi : « *J'ai arrêté de travailler à 50 ans, après j'avais plus le droit de travailler, alors bon... tout d'un coup on se retrouve plus bon à rien parce qu'on est à la maison alors qu'on pouvait encore travailler, il y avait encore du charbon faut pas se mentir.* » Joseph décrit un passage à la retraite difficile, moins sur le plan financier que sur le plan social. Pour monsieur R., reconverti assez tôt chez EDF après 8 ans de travail à la mine de fer, la vision est très différente : « *La retraite ça a pas du tout été une étape et quitter la mine non plus d'ailleurs. J'ai toujours été actif de toute façon, j'ai toujours fait des choses, gardé des activités.* »

⁶ Cécile CHARLAP, Le passage à la retraite au début du XXI^e siècle, une analyse sociologique de ses conséquences psychosociales chez les cadres, Novembre 2008, IRES, CFE-CGC

⁷ Anne-Marie Guillemard, La retraite, une mort sociale, Paris, La Haye, 1972

⁸ Les entretiens sont anonymisés par respect de la parole des interlocuteurs en strict accord avec les règles de déontologie.

Ce préambule rapporté du terrain vise à incarner l'une des façons dont les mineurs perçoivent le passage à la retraite, revêtant ici une intensité particulière selon la brutalité perçue, le sentiment d'assignation (départ anticipé), la possibilité d'une reconversion, la capacité à prolonger positivement ou non l'univers symbolique de la mine, la typologie de l'emploi occupé ou encore la capacité à développer de nouvelles activités et/ou de nouveaux engagements. Non que les mécanismes classiques du passage à la retraite soient différents, mais le prisme du régime minier en dessine une forme différente. Au cœur d'un système hyper-intégrateur, les mineurs ont évolué dans un environnement dessinant les espaces sociaux d'un environnement élargi, imbriquant des enjeux familiaux, économiques et sociaux. C'est dans cet espace que monsieur J. « *est devenu quelqu'un* », qu'il a su ordonnancer les strates de son individualité. Ce qui fait la particularité de son histoire est le poids persistant de sa carrière personnelle près de 30 ans après son départ à la retraite. Quelque part, monsieur J. n'a jamais quitté cet univers et ne peine à envisager le monde sous un autre angle. C'est très différent pour monsieur R., qui a travaillé moins longtemps, pas au fond, qui n'a pas extrait du charbon, qui a eu plusieurs expériences dans des entreprises privées et qui a maintenu une activité bénévole dès le début de sa retraite. Ces deux cas² sont parmi cent autres qui définiront chaque fois une appréhension différenciée de la retraite selon les critères évoqués plus haut. Il est donc essentiel de comprendre les mécanismes de la relation au travail, pour saisir ceux du passage à la retraite et ce, dans une logique de connaissance des processus de subjectivation– pourrait-on dire de la personnification de son travail- et des déformations sociales qu'ils induisent. Chez les travailleurs mineurs, la signification du travail s'avère plus constitutive encore de la construction de l'individualité.

II. Une dimension historique, économique et politique qui conditionne le rapport à l'aide

Comme le notait Elias⁹, les catégories sociales ne peuvent générer du sens que dans la mesure où elles sont le produit d'une évolution historique donnée. Il n'est dans cet écrit pas possible de se passer d'un bref rappel historique tant la mine a façonné une construction sociale et culturelle particulière qu'il est nécessaire de comprendre pour analyser les enjeux d'aujourd'hui.

1. Un ancrage historique au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}

⁹ Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie*, 1981.

Le début du 19^{ème} siècle se caractérise par un cycle « révolutionnaire » à l'aune d'un décollage industriel que les observateurs qualifient alors de « sans précédent ». De cette période, il faut rappeler qu'elle fut dans le même temps, un bouleversement social et le déclencheur d'une explosion des inégalités sociales, caractérisée par le fossé creusé entre des pans entiers de la société dans la misère et l'émergence de fortune immenses fondées sur l'exploitation des hommes, mais aussi des femmes et des enfants¹⁰. C'est le cas en France et en Angleterre dont Hugo et Dickens ont souligné la réalité massive d'une condition ouvrière désastreuse.

Concernant particulièrement le monde de la mine, les améliorations sont faibles au cours du 19^{ème} siècle et les mineurs ont des conditions de vie déplorables. La fatigue due à des rythmes et des temps de travail accablant, les quartiers sont décrits comme insalubres et surpeuplés. Il faut ainsi distinguer la conjoncture de la première partie du 19^{ème} siècle qui fut particulièrement défavorable¹¹ de la seconde partie et surtout de la fin du siècle et du début du suivant.

Concernant la première partie du 19^{ème} siècle, insistons sur un point fondamental et structurant de l'organisation sociale d'alors. La polarisation de la société ne résultait pas seulement d'une distribution inégale des ressources, schématiquement les riches d'un côté et les pauvres de l'autre. Elle s'inscrit bien dans une forme d'antagonisme fondamental fondé sur l'exclusion de leur propre vie de ceux qui travaillent et donc produisent des ressources. Il faut comprendre à partir de là comment la révolte contre une forme de négation de l'Homme fut constitutive de l'émergence des mouvements ouvriers. Ces derniers visaient à réhabiliter le travailleur et son corps : « *le contraste entre la brutalité de la réalité de la misère et le raffinement de la société intellectuelle et morale des bourgeois fut génératrice d'un sentiment de mensonge jusqu'aux évènements tragiques de juin 1848* » écrit Charles Tilly¹².

Retenons que la bourgeoisie et la révolution industrielle sont venues bouleverser l'organisation traditionnelle du monde et ce dans toutes ses strates. Elle généra des succès immenses en matière de développement et de liberté, mais les bénéfices de la modernité furent dans les premiers temps accaparés par une petite partie de la population alors que l'autre partie a vu sa situation se dégrader. On peut penser que l'Histoire moderne de la mine commence ici, sous le second empire, alors que tout ce qui est perdu ne subsiste que sous forme de nostalgie. Les mineurs sont originellement des paysans se sentant déracinés, étrangers, dans un monde nouveau qui l'asservit et l'appauvrit. Les salaires sont

¹⁰ Christophe Charle, Histoire sociale de la France au 19^{ème} siècle, 1992

¹¹ La demande chute au fur et à mesure que les capacités de production augmentent ce qui pousse encore à la réduction des salaires- de la fin du siècle et du début du 20^{ème}. Voir notamment M. Lazar, le mineur de fond, un exemple de l'identité du PCF.

¹² Voir notamment le peuple de 1848, Persée, 1974

misérables, l'exploitation des femmes et des enfants¹³ constituent une réalité comme le confirme ce grand témoin :

« La mine a interdit le travail des enfants d'abord et l'ensemble de l'industrie en 1948. Il y avait une alliance objective entre les parents et les employeurs. Les parents étaient pauvres et il fallait que les enfants travaillent¹⁴, comme les enfants de paysans au fond. Ils effectuaient des travaux à la ferme, ensuite d'autres sont allés à la mine. C'est la même chose d'ailleurs, les mineurs sont des paysans avant tout. »

L'avilissement de la condition du mineur a participé de la construction de l'image sociale de l'esclavage moderne et a façonné à travers le temps une conscience de classe, la notion d'un héritage commun, comme émancipé d'une souffrance première et insupportable jusqu'à la construction d'une identité positive et héroïsée, symbole de l'affirmation d'une dignité à travers la reconnaissance première d'une forme d'individualité.

C'est donc à partir de la fin du 19^{ème} siècle, malgré le maintien d'inégalités fortes, que le grand essor industriel permet d'améliorer peu à peu la condition des mineurs, la technique aidant. Entre 1870 et 1900, le salaire du mineur croit de 70% environ tandis que la baisse des produits alimentaires se situe autour de 10%¹⁵ :

« A la fin du 19^{ème} siècle dans le milieu des mines, l'ouvrier sort de son état de dénuement avec des situations de famine parfois. A la fin du siècle, il peut manger à sa faim. »

La mine a été très tôt précurseur des évolutions sociales et le mineur figure de l'affirmation des revendications ouvrières. Les années 1874 et 1914 qui sont sur le plan économique une période de forte croissance, sont donc également celles où se développe le mouvement ouvrier. A partir de 1890 émerge le début des grandes luttes sociales :

« On a eu toute la période du 19^e siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale qui est une période où finalement ça marche plutôt bien, la mine est inscrite au développement industriel. Elle est assez souvent au premier pôle d'avancée sociale, il faut le savoir notamment, sur la protection sociale.

¹³ Le recours aux femmes et aux enfants s'explique notamment par le fait que les veines d'extraction soient alors étroites et escarpées. Les femmes au fond de la mine sont "traîneuses" ou "herscheuses". L'âge minimum est porté à 8 ans en 1842, à 12 ans en 1872. Il faut attendre 1926 pour qu'une loi interdisant l'affectation des enfants aux travaux dangereux. L'interdiction du travail des femmes au fond date de 1874. Dans les années 1970, le travail minier devient l'un des enjeux de la reconversion. Voir Louis Simonin, la vie sous-terraine en 1867

¹⁴ Les enfants, le plus souvent vers 8 ans mais parfois dès 4 ou 5 ans permettaient de compenser les faibles revenus du mineur en exerçant dans des conditions aussi extrêmes que les adultes. « Ils sont alors souvent employés à transporter les matériaux extraits du front de taille à la voie et à ouvrir et refermer, au passage des travailleurs et des matériaux, les portes coulissantes qui séparent les différentes sections de la mine. Pour surveiller ces portes, on emploie ordinairement les enfants les plus jeunes qui, de cette façon, sont contraints de rester douze heures par jour dans l'obscurité, tout seuls, dans un passage étroit, la plupart du temps humide, sans même avoir le travail suffisant et nécessaire capable de les protéger de l'ennui abêtissant et abrutissant qui naît de l'inaction. », extrait de l'enquête de la commission des mines, 1842

¹⁵ Les Mineurs au temps de Mousseron.

Les visites des différents musées de la mine (Petite-Rosselle, Lewarde, Noyelles-Sous-Lens, Carmaux) et les différentes lectures ont permis de mesurer comment cette période fut charnière dans la formation d'une culture partagée de la mine. C'est à cette période qu'apparaissent la formation d'un langage commun autour des notions de solidarité dans les cités et dans les familles, l'organisation de la vie hors travail, le rapport à la maison. C'est en même temps donc un moment où la population se stabilise, fixe ses codes et ses règles spécifiques par petites unités très hiérarchisées¹⁶, posant les jalons d'une forme de socle commun, terreau de l'agrégation des revendications à venir, ce qui permettra au fil de temps de façonner la conscience collective d'appartenir à une même communauté. On peut de nouveau citer M. Lazar :

« Ce qui est constitutif d'un fait nouveau tient dans la rupture opérée avec l'image du mineur fixé par Zola ou Hugo qui ont eu le mérite de dénoncer le fossé des injustices mais également d'étiqueter la condition de mineur à l'aune des stigmates de sa misère. La « mémoire de l'âge d'or » participe en cela d'un virage fondamental vers la volonté de valorisation du métier, de revendiquer une fierté ».

Cette période est charnière. Outre, la sécurisation des exploitations¹⁷, elle propose une bascule des discours et des représentations. Elle dessine un nouveau rapport au danger, à la pénibilité, qui n'est plus l'expression d'une assignation mais bien un élément intrinsèque au métier. Pour reprendre le titre d'un célèbre roman du 20^{ème} siècle, c'est un peu l'extension du domaine de la lutte qui transfère la substance des revendications de l'émancipation vers la reconnaissance. C'est ce discours qui fut encore présent auprès des retraités du régime minier interrogés dès lors qu'il fut question des risques d'accident ou de la pénibilité du travail. Ces deux extraits d'entretiens l'illustrent assez bien :

« Si on voulait un travail tranquille, c'est sûr qu'il ne fallait pas aller travailler aux houillères. C'était comme ça, comment vous dire...c'était le travail, fallait faire avec. Mais à côté de ça, on avait obtenu pas mal d'avantages. »

« Les accidents, on n'y pensait pas, on y pensait quand ça arrivait, c'est sûr c'était pas facile, on a fait des grèves (...) Mais après on reprenait le travail et on recommençait à ne plus y penser. »

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Voir O. Kouachi, cheminot mineur, essai d'interrogations comparatives, 2007

Dans le sillage de revendications inhérentes à la reconnaissance, nous verrons qu'après-guerre, dans le contexte de la nationalisation et d'une forte syndicalisation, la défense des droits des mineurs a été assurée au mieux, y compris dans le recul important des dates de fermeture ¹⁸

La période de « l'âge d'or »¹⁹ constitue aussi un virage en ce sens qu'elle précède les premières grandes vagues d'immigrations²⁰. Plus généralement, elle est le prémice de tout ce qui suivra et structurera les rapports économiques, sociaux et syndicaux : mécanisation importante des chantiers du fond, reconnaissance des maladies professionnelles, expansion et récession de la production charbonnière. Elle participe enfin d'un premier rapport à l'ascendance « mineur », très présente dans certains entretiens :

« On est tous des enfants de mineurs. Mon père oui c'était un mineur mais c'était un vrai communiste. Il descendait avec la flamme pour voir s'il y avait du grisou. »

« Les mineurs de l'après-guerre, ils avaient la responsabilité des luttes d'avant aussi, on est tous des héritiers des anciens mineurs et même aujourd'hui, il ne faut pas oublier tout ça. »

Cette ascendance, avec laquelle on cherche toujours un rattachement pour produire un discours légitime n'est pas toujours directe (belle-famille, oncle) mais participe d'une forme de hiérarchisation des légitimités selon que l'on soit plus ou moins un « vrai mineur »²¹. Il s'agit de penser un prolongement du parcours, de rattacher son expérience propre à une forme de cohérence historique, de fil du temps qui renforcerait le sens donné à sa propre existence. Quelque part, la difficulté des conditions décrites, réalité sociale insupportable, ajoute à l'héroïsme de « l'identité mineur », pour le moins d'une forme de fierté constitutive :

« Il faut voir dans quelles conditions travaillait mon père, il était piqueur, il travaillait à la main lui. Après nous, ça s'est quand même arrangé, mais ça restait pénible quand même. Mais j'y suis allé pendant 30 ans au fond et pour rien au monde j'aurais fait autre chose. »

¹⁸ Voir partie III.5.

¹⁹ Différents ouvrages nuancent cette qualification en pointant notamment les nombreux épisodes de grève durant cette période.

²⁰ La liste des 1 099 décédés de Courrières indique presque exclusivement des patronymes autochtones. Au lendemain de la première guerre mondiale les compagnies ne disposent plus que de 120 000 ouvriers alors que 200 000 sont nécessaires pour assurer la demande, lacunes comblées par un recours à la main d'œuvre étrangère. Kadouri, op. cit p17.

²¹ Voir développement partie III.2.

2. L'après-guerre : ascension et chute

L'après-guerre constitue un autre virage historique au cœur de la structuration de la société moderne. Cette période fut portée par deux décrets fondamentaux : le statut du mineur et le régime minier comme l'explique ce grand témoin :

« Après la deuxième guerre mondiale, dans tous les domaines la société moderne s'est structurée, c'est la nationalisation d'EDF, de Renault, enfin il y a beaucoup d'évolutions qui se sont faites en 1945-1946. Surtout, en 1946, c'est l'année de deux textes hautement importants : le statut du mineur et le régime minier ; donc qui sont deux décrets, un sur la Sécurité sociale, la protection sociale et l'autre sur les avantages sociaux des mineurs. »

Ces deux décrets jouent en effet un rôle fondamental et central jusque dans la compréhension des enjeux contemporains relatifs à l'accompagnement social du régime minier :

« La force du régime lui-même, la sécurité sociale et la vieillesse. Un régime de sécurité sociale plus protecteur que tous les autres régimes avec des moyens extraordinaires et tous les avantages de l'entreprise paternaliste. »



Le site de l'ANGDM précise bien le contexte :

“Dans ce contexte, l'adoption du statut du mineur répondait aux revendications des organisations syndicales mais traduisait aussi les préoccupations des pouvoirs publics : pour ces derniers, il s'agissait de valoriser une profession réputée à juste titre difficile et d'y attirer la main d'œuvre. Pour les organisations syndicales, le statut est plus qu'une convention collective : perçu comme une véritable

« déclaration des droits et des devoirs du mineur », il traduit la reconnaissance par la Nation du métier de mineur et de son importance pour la vie économique du pays. Il vise à garantir aux mineurs des conditions de rémunération favorables et des avantages substantiels qui sont la contrepartie de la pénibilité et de la dangerosité de leur métier.»²²

Les articles 22 et 23 du décret n° 46-1433 du 14 juin 1946 relatif au statut du mineur attirent plus particulièrement l'attention. Ils prévoient que les membres du personnel des exploitations minières ou assimilées perçoivent des prestations de chauffage (art. 22) et de logement (art. 23). Le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat précisait les éléments suivants²³ :

« Notons que la prestation de logement peut être servie en nature par la prise en charge des loyers ou en espèces sous forme d'indemnités. La prestation de chauffage est versée obligatoirement en espèces depuis le 1^{er} décembre 2008. Ces avantages perdurent au-delà de la date d'entrée en retraite du mineur et bénéficient également, sous conditions, au conjoint survivant. Pour favoriser les projets personnels d'acquisition de leur logement ou de construction d'un logement neuf, certains employeurs, tels Charbonnages de France, ont offert à leurs salariés la possibilité de demander contractuellement à percevoir ces prestations, à la charge de l'exploitant, sous forme d'un capital versé en une fois et calculé à partir d'un coefficient de capitalisation déterminé en fonction de l'âge auquel l'ayant droit contracte et de la valeur de l'indemnité annuelle de logement en vigueur à cette date. »

Les évolutions majeures que confèrent ces deux articles « collent » alors à une conjoncture économique tout à fait particulière. La houille représente en 1946, 80% de l'énergie nationale²⁴. L'extraction du charbon s'avère donc indispensable à la reconstruction et constitue au début des années 1950, un facteur nécessaire et décisif de croissance. Ce grand témoin apporte un éclairage intéressant :

« Le manque de charbon pouvait paralyser le pays. Ça pouvait aller de l'arrêt de la circulation des trains, au risque de fermeture des usines ou encore même un effet sur le chauffage domestique avec un impact direct sur la population. Il faut donc se rendre compte de l'enjeu de l'époque. »

²² Source ANGDM, voir site Internet.

²³ Source Sénat

²⁴ La mine, histoire industrielle et sociale

Les mesures de nationalisation qui s'échelonnent de 1944 à 1946, visent à relancer la production vitale du pays²⁵ alors que cette dernière s'est réduite quasiment de moitié durant la seconde guerre mondiale. **Le mineur prend donc une dimension tout à fait particulière en tant que symbole du redressement national.**



La population entretient alors un rapport quasi physique avec le charbon et donc avec les « gueules noires », figures politiques, placées au premier rang des luttes syndicales – dont la grande grève de l'automne 1948 pour l'abrogation des décrets Lacoste -, héros mythifiés et emblématiques de la classe ouvrière dans sa dimension la plus noble. La mine représente alors un métier d'avenir dont la pénibilité est compensée par une forte valorisation sociale et des avantages conséquents relatifs au statut du mineur. Les deux extraits qui suivent témoignent de ces aspects. Le témoignage de Monsieur L. et de sa femme illustre à la fois l'évidence du travail à la mine, l'attractivité perçue du métier et le sentiment de valorisation. »

« Mais à cette époque, il n'y avait pas à réfléchir, c'était la mine c'était comme ça dans la région et c'était un privilège. Il y avait du travail facilement et avec toutes ces aides. Dans le Nord, la mine ça employait beaucoup de gens et il y avait tellement d'avantages, les médecins, le logement et tout et tout. Et puis il faut le dire, à l'époque c'était un métier valorisé. ».

²⁵ La loi du 17 mars 1946 confirme la nationalisation de tous les charbonnages de France, regroupés en bassins, et placés sous la tutelle de Charbonnages de France.

Sa femme ajoute :

« Oh oui, c'était un beau métier et pour une femme, épouser un mineur c'était aussi très valorisant²⁶. »

Le témoignage de monsieur D. montre également la dimension intégratrice de la mine :

« J'ai démarré dans le privé comme couvreur. Puis on n'avait pas de logement puis pas de sous. Je suis parti au fond pour avoir une maison. Je suis rentré pour un an dans ma tête parce que j'avais un CAP de couvreur, un CAP de zingueur donc je me suis dit que j'allais monter au jour vite fait. Et je suis remonté au bout de 9 ans et demi pour terminer ma carrière au jour. »

Nous avons évoqué comment les conditions encore précaires du métier, le rapport au risque, l'usure physique, la maladie ou encore la vieillesse constitue un terreau fertile au développement de l'action syndicale. L'action des syndicats jalonne aussi l'histoire de la mine au gré de conquêtes positives obtenues bien avant les autres corporations, du fait de la centralité du charbon dans le développement économique, structurant un rapport de force favorable avec l'État. Surtout, le syndicalisme contribue à donner aux travailleurs de la mine une conscience commune dans une logique d'inversion du stigmate et de revendications qui vont s'affirmer tout au long de la deuxième partie du 20^{ème} siècle. Mais très rapidement, la lutte syndicale va se déplacer de l'amélioration du statut à la non fermeture des sites. Car l'élan est de courte durée : *« Les charbonnages de France sont en récession depuis 1960 »* explique ce grand témoin. Dès 1950, Robert Lacoste, ministre de l'Industrie, déclarait :

« De combien de millions de tonnes devra-t-on réduire notre extraction ? De combien faudra-t-il réduire les effectifs miniers ? Je ne veux pas avancer de chiffres. Je laisse le soin aux techniciens de le déterminer. En tout cas, nous en savons assez pour déclarer qu'il faut se résoudre à une réalisation progressive du Pool Charbon-Acier (appelé aussi plan Schuman) accompagné de mesures destinées à en amortir les incidences sociales dans les mines. Voici longtemps que j'ai prévenu les mineurs de l'éventualité du renversement de la situation dans nos mines, par suite de la concurrence du fuel et de l'abaissement des prix des charbons importés. »

Dans un laps de temps très court et caractéristique des prémices de l'accélération des sociétés de la fin du 20^{ème} siècle se sont donc succédés deux discours dissonants désignant le charbon comme vecteur central du redressement national avant de développer des stratégies de rationalisation,

²⁶ L'expression femme de mineur femme de seigneur est présente dans plusieurs ouvrages et fut également recueillie lors des entretiens.

d'importation puis de transition vers des énergies plus compétitives. La modernisation entraîne également une baisse de plus de 10 000 emplois en 8 ans.

Ce temps fut trop court pour ne pas évoquer un revirement incompréhensible du point de vue des personnes concernées d'autant qu'émergent les textes règlementaires relatifs aux avantages sociaux et à la protection sociale des mineurs :

« Donc c'est au même moment, à quelques mois près, il faut bien avoir ça en tête et c'est le moment où on dit : « on va développer l'extraction du charbon en France », les communistes sont au gouvernement, on se retrouve les manches, il faut redresser la France et dès-après, en 1950, quelques années après tout ça, les communistes s'en vont... Là on se rend compte parce que le coût des transports chute et que finalement le charbon est devenu beaucoup moins compétitif donc le charbon polonais, américain, canadien, australien ; bref tout ce qui venait par bateau...Et en même temps encore, il y a les deux textes fondamentaux que sont le statut du mineur et le régime minier. Comment voulez-vous que les gens comprennent les annonces de fermeture ? »

Sur le plan économique, importer est apparu rapidement comme une solution plus évidente : *« c'était beaucoup moins cher d'importer et on a vu ça très vite, on a vu ça au début des années 50 »*. La période qui suivra s'inscrira dans une longue lutte, jalonnée par des grèves²⁷, visant à ralentir autant que possible la politique de fermeture des puits. Les plus grandes grèves après 1948 ont cet objectif. La transition fut donc très longue et surtout confusante de par son caractère non linéaire. En effet des messages politiques ont participé d'une temporalité lente faite d'annonces contradictoires et d'autant d'espoir d'une reprise pérenne de l'activité comme le décrit précisément ce grand témoin :

« En 1960, le ministre de l'industrie a inversé le processus avec une diminution continue avec des petits accrocs. 1973, choc pétrolier, le charbon revient un peu en grâce, 1979, idem et en 1981 François Mitterrand avait promis un doublement de la production nationale. S'en est suivi une embauche massive de personnel de 1981 à 1984. En 1984, avec le remaniement et l'arrivée de Laurent Fabius comme premier ministre, les promesses sont revisitées car économiquement on allait dans le mur. A ce moment-là, c'est une nouvelle fois une inversion complète du process charbonnier de la relance de production pour de nouveau revenir dans un continuum de récession avec pour objectif fixé par le charbonnage de France de fermer les mines les plus déficitaires. Cela a conduit à poursuivre les plans

²⁷ 1952, 1962 avec Decazeville, 1963 et la grande grève, 1979-1981 avec Ladrecht. Op.cit p17.

d'accompagnement et à entamer la phase terminale de la vie des charbonnages. Dès 1987 a été signé un vrai plan social charbonnage. »

Il faut donc voir comment ce contexte a nourri un sentiment de trahison fondé sur le sentiment d'une dépossession soudaine et injustifiée comme en témoigne madame K : *« Ça a été dur parce que du jour au lendemain, il n'y avait plus rien, tout s'est arrêté. On a fermé tout mais on a de l'or sous nos pieds. Bien sûr il y a du risque, mais partout il y a du risque : en mer, dans les airs, etc. »*.

3. Reconversions et mesures sociales

Pour des raisons sociales, la caractéristique de la transition en France²⁷ est relative à sa durée. Elle s'est appuyée sur une politique volontariste d'accompagnement, notamment vers des reconversions comme l'explique ce grand témoin :

« Dans un premier temps, les diminutions d'effectifs s'étaient faites principalement par des mesures de retraites anticipées. Avec notamment un décret, le décret du régime minier de sécurité sociale qui avait prévu la possibilité d'une retraite anticipée minière dès que l'on avait atteint les 30 ans d'ancienneté, mais jusqu'alors sur la base du volontariat. Dès 1967, des mesures de conversion, avec aide et prime de conversion, permettait à des personnes de quitter volontairement l'entreprise pour aller ailleurs et de percevoir des primes²⁸. »

Bien que contestée à l'époque, la diversification des expériences professionnelles inhérente à la reconversion nuance le rapport d'identification à la mine. Lors du séjour à Saint-Gildas-de-Rhuys²⁹, la rencontre d'un mineur « converti » chez EDF a permis de mesurer cet écart :

« Je profite du séjour et c'est très bien, mais moi j'ai jamais vraiment été un mineur, j'ai passé beaucoup plus de temps chez EDF, j'étais ingénieur et je n'ai pas vraiment de nostalgie de la mine, ni d'EDF d'ailleurs, disons que j'ai pris une retraite bien méritée (...). A l'époque, ça ne m'a pas posé de problème de me reconvertir, j'ai plus vu ça comme une opportunité parce qu'on savait que les mines allaient fermer de toute façon et j'étais encore jeune. »

Ce grand témoin précise comment se passaient les reconversions :

« Pour les personnes de moins de 45 ans, on utilisait le protocole de conversion mais ils devaient partir, avec sur chaque de puits de mine, un local où des agents formés recevaient les mineurs notamment les plus jeunes pour décider avec eux de leur plan de conversion et de leur cursus de conversion qualifiante selon les besoins. »

²⁷ La situation fut notamment plus brutale au Royaume-Unis

²⁸ En Lorraine par exemple, le charbonnage a établi des conventions avec EDF. Près de 3 000 mineurs ont été repris par EDF en 1987 et 1993. Ce fut également le cas avec transmanche dans le Nord, dans des entreprises de travaux publics pour l'aménagement des JO d'Albertville. Propos recueillis auprès de grands témoins.

²⁹ Centre de vacances ANGDM au cours duquel 3 jours d'immersion ont permis de réaliser une quinzaine d'entretiens exploratoires.

Le processus de concentration des sièges et des sites a donc été accompagné de mesures sociales. Certaines ont concerné le rachat des avantages en nature. Le statut du mineur prévoit en effet que les avantages en nature soient dus à vie et ce, jusqu'au décès de la veuve³⁰. Ces avantages, pour les personnes qui quittaient l'entreprise plus tôt étaient capitalisés. Les mineurs qui le souhaitaient pouvaient racheter leurs droits à la retraite et ce, à partir de 1967. Une mesure a également été prise pour encourager les personnes à partir plus tôt à la retraite. Le rachat du chauffage était conditionné au départ en préretraite avec une anticipation d'au moins trois ans son départ.

« En 1987, a été signé un vrai plan social qui a concerné tout le territoire du Nord pas de Calais » précise un grand témoin qui a été le premier bassin ayant connu un plan de fermeture bien affiché. Ces mesures ont par la suite été déclinées ailleurs :

« On a fermé des puits. Ce plan social a instauré une mesure, c'est la dispense d'activité rémunérée dès lors que l'on avait 45 ans et 25 ans d'ancienneté. Donc à l'époque, on restait salarié, chez soi et on touchait 75% de son revenu d'activité, tout cela jusqu'à atteindre l'âge de la préretraite et on partait d'office en préretraite. »

1993 correspond à un moment de crise majeur, l'État poursuivant sa politique de récession avec interdiction d'embauche depuis 1984 et réduction d'effectif. Cette période marque une rupture qui correspond à de moindres possibilités de reconversion sur un marché de l'emploi très fragilisé :

« A partir de 1993, on est arrivé au bout du processus et des mouvements sociaux très durs ont eu lieu. Ces mouvements-là ont beaucoup agité la sphère publique et le gouvernement, avec une écoute attentive des problématiques sociales. »

La négociation avec les partenaires sociaux a permis alors de déboucher sur la signature du pacte charbonnier dont il faut retenir deux axes essentiels³¹ :

- L'affichage clair d'une fermeture avec un cap fixé en 2005, soit un plan d'accompagnement social de 10 ans environ.
- La fin de l'obligation de se reconvertir à l'extérieur. L'Etat assurait de pouvoir être maintenu au sein des effectifs de l'entreprise soit en acceptant des mobilités professionnelles soit en bénéficiant des mesures d'âge du congé charbonnier de fin de carrière renégocié à 80% du salaire antérieur au lieu de 75%.

Un regard extérieur à ces mesures d'accompagnement exceptionnelles ne peut que mesurer le très haut niveau d'accompagnement social dont ont bénéficié les mineurs. Un tel accord serait aujourd'hui inimaginable. Aussi pourrait-on s'étonner, de prime abord, de l'âpreté de la contestation - *« Les*

³⁰ Droit de réversion de l'avantage en nature au conjoint survivant

³¹ Le pacte charbonnier déclinait également des mesures d'industrialisation des régions minières.

mouvements sociaux qui ont précédé la mise en place des plans ont été très durs. Tout cela ne s'est pas fait dans la joie et la bonne humeur. » - et de la manière dont cette dernière s'est maintenue au fil du temps jusque dans les propos recueillis lors de cette étude. Certaines grèves, comme la grève des marocains pour le regroupement familial et leur affiliation au statut du mineur, s'inscrivent dans une volonté de réhabilitation de l'Histoire et d'équité de la reconnaissance statutaire. Surtout, et malgré le vieillissement avancé de la population du régime minier, cette période reste ancrée dans un hiatus autour de la possible extraction du charbon comme en témoigne les différents propos recueillis. Monsieur V. explique ne pas « avoir digéré » la fermeture : « *Mais on pouvait encore prendre du charbon, bien sûr il y en avait encore plein... les syndicats eux ils le disaient bien, il fallait poursuivre, ils ont toujours été là pour le dire et ils avaient raison. On s'est un peu servi de nous comme des mouchoirs, on a eu besoin de nous et puis on nous a oubliés.* »

Ces propos contrastent avec le témoignage recueilli auprès d'une professionnelle : « *Mais enfin, il faut quand même regarder aussi la manière dont Thatcher a géré la situation au Royaume-Uni, avec une brutalité extrême. En France, les choses se sont construites et inscrites dans le temps avec un traitement qui reste, me semble-t-il satisfaisant* ».

Cet accompagnement social fut une réalité objective³², la puissance du sentiment de dépossession et même, nous le verrons, de trahison, en constitue une autre, concomitante sans être tout à fait antinomique. Car les retraités rencontrés sont très satisfaits de la manière dont ils sont suivis et accompagnés mais s'inscrivent en parallèle dans un rapport d'incompréhension dès lors que l'on parle de la fermeture des mines³³ qui signifie, bien plus que l'arrêt d'un mode d'exploitation, la fin d'une culture, d'une manière de vivre, la remise en cause d'un sentiment d'unité autour d'un ordre social érigé en modèle, à la fois intégrateur et émancipatoire, qui faisait de la mine plus qu'un métier auquel on se réfère, une partite constitutive de soi. C'est donc un bout d'eux-mêmes que les mineurs déclarent s'être faits arracher : « *Qu'est-ce qu'il nous reste, qu'est-ce qu'ils nous ont laissé : rien.* »

Devereux³⁴ a notamment mis en avant que l'identité se construit à l'intérieur d'un cadre culturel donné, mais que cette vision doit également intégrer le cadre sociohistorique. L'identité est en cela un processus dynamique qui chez les mineurs accroche sa réalité aux images d'un passé dont les réalités les plus nobles sont d'autant plus mythifiées que le présent semble les ignorer, dont le discours présent est d'autant reconstruit que le passé est perçu comme saccagé. En ce sens, le maintien de forme de revendications et de contestations, bien que beaucoup moins virulentes permet de faire vivre encore

³² En sociologie, l'effet pervers désigne le résultat d'une action qui se retourne contre les intentions de celui qui la produit.

³³ Incompréhension renforcée, nous l'avons vu, par les reprises de production des années 1970 et les positionnements des différents gouvernements dans les années 1980-1990 déjà évoqués et largement pointés durant les entretiens.

³⁴ Joseph Kastorsztejn, stratégie identitaire, 2015

les ombres d'une Histoire dont on s'est senti dépossédé, quelque part d'exister encore. Sur un plan plus psychologique, les actions au cours des dernières décennies s'inscrivent dans le cadre des stratégies identitaires, définies par Kastersztein³⁶ comme un ensemble de manœuvre poursuivant une finalité : la persistance d'un système social dont on estime qu'il est mis en danger et dont on agit pour maintenir toutes ses prérogatives et ce, malgré l'évidence objective et rationnelle d'une issue inéluctable. Ceci explique en partie la durée de la transition dont on peut estimer qu'elle pût être plus courte. Pour cela, la lutte pour les pensions et les indemnités semble continuer toujours, la reconnaissance des maladies professionnelles devient centrale et est encore présente dans l'Est. Les demandes des retraités s'inscrivent dans la sémantique de la trahison comme en témoigne madame L. :

« On s'est moqué de nous, c'était encore possible d'extraire, le charbon même l'Allemagne s'y est remis. On nous a fait croire des choses et on nous a abandonnés. Il n'y a pas d'autres mots. On nous a abandonnés. Vous êtes allé voir l'ancienne carrière ? Même pas un panneau, rien, comme s'il ne s'y était jamais rien passé. La vérité c'est qu'on s'est servi de nous tant que c'était utile et puis plus rien, on est devenu plus rien. »

Outre le fait que les mineurs ont fait partie des plus syndiqués en France³⁷, toutes les grandes grèves des mineurs ont eu un impact politique considérable bien que l'issue finale soit plus ou moins consciemment connue de tous. Toutes ces actions ont marqué les régions, le pays, et ont structuré un rapport de solidarité entre mineurs mais aussi avec la société toute entière, l'ancien mineur devenant, plus qu'un des emblèmes de la classe ouvrière, une mythologie comme l'écrit M. Lazar :

« Par leur environnement, leur travail et leurs luttes, les mineurs incarnent l'identité ouvrière, le rapport à un passé glorifié. L'histoire de la corporation, jalonnée de ses peines quotidiennes et de ses drames retentissants, de son puissant et prestigieux syndicalisme et de ses grandes grèves, se transforme en une mythologie³⁸. »

Au final, l'Histoire de la mine après-guerre est celle du conflit entre deux logiques, une logique rationnelle de compétitivité économique et une logique subjective de préservation de l'identité d'une organisation sociale hyper-intégratrice, héritée de l'Histoire, du paternalisme, des syndicats et du sentiment plus général de centralité dans l'organisation du monde. Ce dernier aspect va conditionner le rapport des retraités miniers à l'accompagnement social qui, par logique de transfert, va devenir le dernier catalyseur de l'existence d'une réalité de mineur. La poursuite d'un accompagnement spécifique, qu'il ne s'agit pas ici de remettre en cause, a pour effet de maintenir dans l'affirmation

³⁶ Op.cit p 13

³⁷ 60-70 % aux meilleures périodes, 30 à 40 % autour de l'an 2000 ³⁸ Kadouri, Op.cit p17.

d'une culture minière et en filigrane l'accroche sociale et normative d'une société qui n'existe pourtant plus.

« Quand on regarde un peu les affiches après-guerre, etc., ils ont quand-même été portés comme vecteurs de la reconstruction après-guerre, etc. En 15 ans, passer de héros national à fermer, c'est...c'est en même pas 15 ans ! Passer du statut de héros national à... Comment, je ne suis plus héros ? mais on ne me l'avait pas dit ! ». C'est une horreur, le sol se dérobe sous vos pieds. »

4. Transition et misère moderne

« Au moment où les mines ont fermé, et que les jeunes se sont trouvés sans emplois et non sans revenus, ils ont gardé un salaire jusqu'à la retraite. Ils ont eu aussi une prime de reconversion, c'était l'un ou l'autre. Certains sont donc partis à la retraite à 45 ans avec des divorces, de l'alcoolisme, une catastrophe. »

Ces propos d'une assistante sociale montrent les limites de l'accompagnement social proposé. Bien entendu, d'autres ont déclaré en tirer des avantages comme monsieur J. rencontré au centre de Saint Gildas-de-Rhuys :

« Moi je m'en suis très vite remis, c'est quand même un peu comme si on gagnait le gros lot (...). Rester à la maison avec 80% du salaire avec logement et chômage, c'est quand même du luxe. Je me suis occupé très vite, j'ai fait des travaux et donné des coups de mains ici où là et je n'ai eu aucune difficulté à faire la transition. Je suis également dans 2 associations. Donc j'ai plus vécu ça comme une aubaine »

Pour faire la synthèse des situations rencontrées, on peut se référer à la citation de Jean-Yves Trepos, sociologue et habitant du bassin houiller³⁵ :

« Pour certains, la fin des mines a été une libération, voire une véritable aubaine. Des Maghrébins ont pris l'habitude de passer six mois par an au bled. D'autres ont trouvé des emplois techniques intéressants en Allemagne. Pour d'autres, se retrouver à la maison dans un rôle inhabituel a été difficile, ils ont souffert d'une image d'eux-mêmes dépréciée. »

Les cas les plus problématiques ont donc concerné ceux qui n'ont pas su se détacher de l'univers de la mine, à travers laquelle ils se reconnaissaient, se présentaient aux autres et appartenaient à un groupe social singulier. Cette transition est apparue très tôt dans l'âge, ce qui impliquait de recomposer son identité et de retrouver un équilibre social plongé dans une dimension anémique. Un fils de mineur, présent avec sa mère lors de l'entretien témoigne :

« Merde ! mais ça veut dire quoi ces solutions ! il fallait lui donner du boulot parce qu'il s'est retrouvé perdu, il était méconnaissable... il est allé au bistrot, il a fait un peu de jardin et puis il a même plus fait le jardin. Ça a fini par le tuer. Sa vie s'est arrêté au moment où il est plus allé à la mine. »

De manière brutale, l'inactivité succède à l'expérience hyper intégratrice de la mine, une sorte de préretraite avant l'heure qui induit une rupture fondamentale dans le sens où elle modifie le rapport

³⁵ Citation issue d'un article de La Croix, daté du 2 juillet 2013 et intitulé : La retraite contrastée des mineurs de Lorraine.

statutaire au monde et la manière dont un individu s'inscrit dans un cercle d'interactions sociales. Lors de certains entretiens, des retraités du régime ont même déclaré « ne plus avoir eu le droit de travailler » ce qui rend l'éclairage de ce grand témoin utile :

« C'est une horreur de dire à quelqu'un de 40 ans, vous bossez pas, c'est fini... Donc tout le monde a le droit de retravailler, simplement si vous reprenez gratuitement vous n'avez pas le bénéfice de ce qu'on vous donne ! donc c'est pour ça qu'ils disent qu'ils n'ont pas le droit de travailler ! »

L'identification au travail, à travers la mine, qui s'avère plus forte peut-être que tout autre contexte professionnel. Bien entendu, nombre de mineurs passent cette épreuve et s'inscrivent dans des retraites souvent dynamiques où la dimension dynamique revêt une place primordiale. Pour d'autres, la rupture fut trop importante et la reconstruction impossible :

« J'ai connu mon mari à la mine et puis après la mine. C'était très différent. J'ai connu mon mari qui travaillait beaucoup mais on était heureux même si c'était dur, même si c'était très dur. Et puis après la mine, plus rien n'était pareil. Il est tombé malade, puis encore malade, alors qu'il n'avait que 55 ans. Mais bien sûr je ne me plains pas et j'ai eu un bon mari, mais je dois quand même vous dire que cette retraite, ça a été un peu la fin du bonheur, la fin de quelque chose oui. »

Cette assistante sociale explique :

« Quelque part, en voulant aider, nous avons créé des gens malheureux socialement, inutiles, qui, du coup, font des contentieux aussi pour régler leurs comptes avec la mine. Il y a de la rancœur là dedans. »

A ce niveau, le contentieux peut s'interpréter comme le dernier moyen, dans le cadre de destins parfois tragiques, de maintenir un lien avec une histoire perdue dont on recherche, au-delà des considérations objectives des démarches conduites, à obtenir la reconnaissance dont on s'estime privé.

En introduction, nous avons vu que le passage à la retraite est un moment de bouleversement, de rupture, de changement de statut dans la vie d'un individu, tempéré chez les populations du régime minier par le maintien de solidarités familiales fortes, par le ciment constitutif du couple et par la prégnance d'une culture de la mine, comme étirée dans le temps, et maintenu par un accompagnement social très protecteur. Ces éléments sont constitutifs du bien vivre sa retraite. Chez les retraités rencontrés, pour qui la transition date souvent de 10, 20 voire 30 ans, on ne parle plus de

transition mais bien d'autonomie, de maintien d'un lien social et de prévention de l'isolement. Dans ce cadre le maintien d'une activité à dimension collective s'avère essentielle³⁶.

³⁶ Voir développement partie IV.1.

III. Accompagner socialement la fin d'un monde

La partie précédente a mis en perspective les étapes historiques conduisant à une transition brutale de la place du mineur. D'une perception centrale, le héros national s'est vu plongé dans l'abîme d'une transition inéluctable avec, par voie de conséquence, l'obligation de gérer une double assignation sociale, celle de ne plus être mineur (avec en filigrane la fin de la mine) et celle de devenir retraité. Toute la problématique tient dans l'intensité de lecture de la vie sociale par le prisme d'un monde qui n'existe plus et à partir duquel l'individu revendique des signes extérieurs de reconnaissance du maintien de son existence. C'est là l'élément fondamental qui fait varier la capacité à reconstruire du sens en dehors de la mine ou à nourrir, quels qu'en soient les moyens, à faire valoir les images d'un passé envahissant le présent, le maintien d'une identité au gré des processus de reconstruction sociale de la mémoire.

Cette partie vise à mieux comprendre les mécanismes relatifs au sentiment « d'un monde qui s'écroule », qui associe la fin de la mine à l'avènement d'un monde dont les réalités nouvelles sont autant de signes de déclin, d'éclatement voire de désagrégation de ce qui a été. Ces aspects sont en effet décisifs dès lors que l'on veut développer une politique sociale adaptée, comprendre la demande qui émerge et celle qui n'émerge pas, faire la distinction entre les besoins économiques, les besoins sociaux et les besoins plus symboliques.

Nous verrons dans un premier temps comment l'empreinte paternaliste demeure dans la crainte renouvelée d'une remise en cause des acquis du régime minier. Il s'agira dans un deuxième temps de montrer comment l'univers même de la mine, de par sa dimension très codifiée, intégrée, hiérarchisée, dira-t-on holistique, percute les logiques de la société post-industrielle, ce qui a contribué à renforcer un sentiment d'étrangeté à l'après mine. Le troisième point sera le prolongement du précédent et retracera la difficulté perçue de passer d'une organisation solidaire à un environnement anonyme sans pour autant être en capacité de retisser un lien social local. Le quatrième point montrera le contraste entre la force politique du mineur passant par une forte identité syndicale et le sentiment global d'abandon développé dans le rapport à la chose publique. Il s'agira ensuite de mesurer l'écart entre la place de la méritocratie dans le système minier et les difficultés d'ascension sociale perçues et mesurées aujourd'hui par les personnes interrogées, cela avant de mesurer deux évolutions fondamentales en matière d'évolution sociale : la place des communautés et le statut des femmes.

Nous montrerons que l'ensemble de ces points, pouvant revêtir un caractère cumulatif, participent de la représentation d'un monde qui s'effondre et débouche sur deux typologies en matière de psychologie des acteurs :

- Le maintien et l'affirmation d'une réalité fantasmée : pérenniser un système qui n'existe plus •
- L'acceptation et l'adaptation aux évolutions

1. Les traces du paternalisme, entre maintien d'une culture et crainte de perte des acquis

Une organisation sociale « paternaliste » fondée sur une forte intrication entre la vie et le travail : « la mine donne tout ». Par extension la société « fabriquait de l'individu ».

« Ça vous avez dû l'entendre, la mine donne tout, la mine te loge, la mine te soigne, la mine s'occupe de tout. Et comme Michelin à Clermont-Ferrand, comme EDF, comme SNCF, comme toutes ces grandes entreprises, c'était complètement intégré et je pense que la mine était un des systèmes les plus intégrés parce qu'il y a tout le système sanitaire. Je pense qu'il est... je ne connais pas assez bien les autres mais je pense que c'est le plus intégré de tous. »

Nous avons vu que le chauffage et logement sont inscrits dans les statuts du mineur, bien que les montants alloués puissent varier³⁷. Concernant plus spécifiquement le logement, précisons ici trois aspects :

- L'ANGDM paie le loyer de certains mineurs : ils sont logés.
- D'autres perçoivent une indemnité dans leur location et logent où ils le souhaitent
- D'autres ont préféré acheter et ont donc demandé à toucher le capital

Concernant le suivi des soins, il est afférent au régime minier de sécurité sociale et s'avère très avantageux, les bénéficiaires n'ayant aucune avance à effectuer :

« Ce n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui mais il a plus d'avantages que le régime général. Par exemple, le forfait hospitalier n'est pas pris en charge, il faut prendre une mutuelle³⁸. Au départ tout était pris en charge. »

Une professionnelle ajoute :

³⁷ Quand le charbon a disparu, il fut remplacé par une indemnité, plus ou moins importante en fonction des situations. Il était nécessaire d'avoir travaillé 15 ans pour bénéficier de ces avantages. Certains ont racheté leurs avantages en nature permettant d'obtenir un capital au détriment d'une rente mensuelle.

³⁸ Les mutuelles demeurent légèrement moins chères.

« Le régime minier, c'est la gratuité des transports pour aller chez le médecin³⁹. Quand le régime général a récupéré le système, on a dit stop à ces remboursements ce qui a provoqué une levée de bouclier, et c'est donc l'ANGDM qui fait ces remboursements du coup. L'ANGDM vient en plus du régime général comme par exemple pour les prothèses dentaires. » Elle insiste sur l'importance de l'accompagnement. *« On a des collègues en hôpitaux qui disent : « quand on sait que la personne vient du régime minier, on appelle la collègue elle s'occupe de tout, c'est un vrai accompagnement ».*

Ce suivi permettait un réel accompagnement de proximité qui, pour Madame K, a joué un rôle essentiel :

« Je dois ce que je suis aujourd'hui à mon médecin des mines, pendant 6 mois, j'étais abattue. Je faisais 42 kg, et le médecin voulait me retirer mon dernier enfant parce qu'elle me disait que mon enfant vivait dans la tristesse. Elle m'a reconstruit, m'a trouvé des ménages, pour sortir de la tristesse. »

Se pose alors la question de l'héritage de ce système paternaliste. Nous allons le voir, les problématiques relatives au champ de compétences de l'action sanitaire et sociale s'inscrivent dans le cadre d'un accompagnement global complexe, au sens où il est moins relatif à des besoins économiques qu'à des besoins sociaux. Or, spontanément, la pauvreté est associée aux revenus. Le seuil de pauvreté, préalable arbitraire et peu questionné, s'avère d'ailleurs la référence partagée pour désigner une pauvreté qui serait acceptable d'une autre qui ne le serait plus. Sociologiquement, cette catégorisation par le revenu trouve sa limite au sens où elle n'intègre pas la dimension fondamentale du lien social. En effet, la pauvreté ne se détermine pas à l'aune d'une situation en soi mais bien dans la compréhension d'une forme de lien particulier à la société.⁴⁰ Aussi, lors des entretiens, n'avons-nous pas rencontré² de situations économiques qui puissent interpeler, toutes les personnes interrogées déclarant *« joindre les deux bouts »* tout en *« vivant dans des conditions modestes »*⁴¹.

Le rapport à l'aide concernant les retraités mineurs, particulièrement après 75 ans doit se comprendre à travers l'héritage d'un paternalisme qui dépasse l'exploitation du charbon et l'organisation du travail, pour s'intéresser plus globalement, concernant tous les aspects de la vie sociale, de la consommation à la formation de l'identité individuelle. Cette assistante sociale témoigne :

³⁹ Cette affirmation est exacte concernant le spécialiste ou les autres professionnels de santé sur prescription du médecin traitant mais pas chez le généraliste.

⁴⁰ Serge Paugam, la disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté, 2009.

⁴¹ Voir aussi, partie IV.3.

« Il faut comprendre l'intrusion de l'entreprise dans la vie des gens. Quand on montre le dossier du mari, on expurge des choses avant car à l'époque on allait jusque dans la gestion de l'intimité, il y avait des gardes pour l'entretien du jardin. Les villes appartenaient à l'entreprise, l'école appartenait à l'entreprise, l'église appartenait à l'entreprise, il y a l'école ménagère qui est décrite dans ce musée, c'était incroyable, la vie des gens était dans l'entreprise. »

La mine constitue en cela une institution centrale de socialisation régissant les manières d'être, d'agir et de faire, ce qui conditionne un rapport spécifique à l'accompagnement comme l'illustrent les propos de ce grand témoin :

« C'est incroyable ! Le sanitaire est incroyable, l'éducatif quand-même jusqu'aux écoles, les vacances des enfants, etc. Il y a quand-même quelque chose qui est extrêmement intégré. J'ai retrouvé des documents, ça va très loin dans la vie privée des gens... aujourd'hui on jugerait ça hyper intrusif etc., dans la vie des gens, dans la gestion quotidienne, etc., des jardins, de comment on doit faire à la maison. C'était très très intégré et on s'inscrit forcément dans cet héritage quand il s'agit de développer une politique sociale avec les mineurs retraités. »

Cet ancien mineur ajoute : *« c'était paternaliste au bon sens du terme mais disons qu'on ne se posait pas de questions. Il fallait faire son boulot et le reste suivait. On n'avait à s'occuper de rien. »*

Les personnes rencontrées s'estiment elles-mêmes « plutôt bien loties » mais également très attachées à leurs avantages. On trouve en ce sens une forme de logique à travers le souhait de voir se prolonger jusque très tard dans l'âge une culture paternaliste comme l'illustre les propos de Madame D. : *« Il est normal de nous aider après tout ce que l'on a donné. Nos avantages, on ne les a pas volés, c'était aussi le prix de risques et puis le travail était dur. »* Contrairement à ce qui nous a été décrit dans un premier temps, nous n'avons pas « trouvé une population particulièrement exigeante en matière d'aide », peut-être aussi parce que nombre de besoins sont couverts par un système qui perdure : *« On n'a rien à dire au niveau de l'ANGDM, vraiment rien à dire, on est très bien suivis »* est le type de phrase recueillie le plus fréquemment. Les populations non-suivies ne manifestent pas non plus de demandes particulières et déclarent *« n'avoir besoin de rien »*.

La satisfaction de monsieur L. fait écho à la grande majorité des témoignages recueillis bien que certains pointent les quelques prestations pour lesquelles la gratuité n'est plus totale

« La gratuité a été abandonnée depuis des années, cela responsabilise quand même les personnes. Cela a été difficile, y'a des syndicats qui sont proches des gens, et qui confortent les personnes dans ces positions. »

La population des retraités du régime minier a donc toujours été prise en charge par une entreprise extrêmement paternaliste et voit tout acte payant comme une forme de remise en cause d'acquis, eux-mêmes positionnés dans le prolongement *« de ceux qu'on nous (leur) a déjà pris. »* La crainte

principale répond donc à cette question : « que va-t-on encore nous prendre ? ». L'ensemble des personnes interrogées, encore empruntes d'une forte adhésion syndicale⁴², a par exemple tenu des propos très critiques à l'endroit du gouvernement Macron dont « *l'ambition de raboter encore les petites retraites* » fut perçue comme une menace supplémentaire. De manière générale, les personnes vivent avec la perception d'un processus de « *détricotage* », pour reprendre une expression des organisations syndicales, qui, dans un temps long à l'issue inéluctable, participe de la volonté de les mettre à l'écart : « *On sait bien que l'objectif c'est de supprimer le régime minier. On est vieux, on va tous disparaître, mais on sent bien que le plus vite sera le mieux.* »

⁴² Certains retraités ont déclaré s'impliquer encore dans diverses activités syndicales.

2. D'un univers codifié vers un monde désintégré

La mine tient d'abord dans sa langue, ces expressions qui font sentir immédiatement que l'on ne parle pas d'autre chose, quand il s'agit du briquet et du bout'lot, du galibot ou du porion, de l'abatteur ou de l'hercheur, du coup de grisou ou de la mythique salle des pendus. L'identification passe par la désignation d'une sémantique propre dans le prolongement « *d'une entité sociale, un monde à part, dont les fondements sont la fierté du métier, la solidarité dans le travail et le puissant esprit corporatif* » comme l'écrit O. Kourchid⁴³.

Il existe un consensus normatif dans la mine, un cadre accepté par tous permettant de régler les comportements et de produire du sens commun, de dessiner des rôles sociaux prescrits bien définis, de construire une socialisation permettant une culture commune par le biais d'un fort contrôle social comme l'illustre ce grand témoin :

« Ces aspects ont été instaurés, pour le moins assis par le statut du mineur de 1946. Le statut du mineur définit les catégories socioprofessionnelles. Ce n'est pas parti de rien, car le monde de la mine a son parallèle au fond avec le monde de l'armée, avec son côté hiérarchique très affirmé, des conditions souvent dures. Déjà l'environnement minier, la nécessité de suivre des règles contraignantes de sécurité, oblige à des commandements hiérarchiques très marqués, vraiment c'est un commandement paramilitaire. »

Ce même grand témoin ajoute également :

« L'ouvrier, le chef d'équipe, le porion, le porion de quartier qui avait la responsabilité de plusieurs chantiers, après le sous-chef porion, le chef porion et puis l'ingénieur avec une sorte de binôme avec le chef porion. Le chef porion c'était le gars de métier qui justement avait suivi toute la filière depuis le bas. »

Plus largement, l'identification passait aussi par le lieu. Ce dernier jouait un rôle d'importance en fonction de la Région, du bassin et même du puits, de la fosse, de la cité ou encore du groupe de production, lesquels participaient d'un système parfaitement intégré par chacun des acteurs et donc l'objectif était de contribuer. Jusque tardivement, les différents niveaux d'identification existaient toujours : on était « des mines », « de Liévin », de la fosse 3 bis ou de la cité du 12 etc.

Outre les grilles de coefficients hiérarchiques des agents du fond et du jour, qui résultaient d'un accord entre la direction et les représentations syndicales, la structuration de base allait de l'échelle 4 à l'échelle 13, avec conditions de passage d'échelon et grille correspondante de rémunération. Les

⁴³ Op.cit p.18.

ingénieurs entrent dans les échelles 14 à 17. Quelque part, les « règles du jeu »⁴⁴ étaient connues de tous et limitaient les zones d'incertitude.

Mais la codification ne s'arrêtait pas à l'administration et à l'organisation des tâches et des rôles au sein de la mine. De manière latente, plusieurs éléments permettent aussi de distinguer « le vrai mineur » en fonction d'une échelle mêlant différents items. Ainsi, l'hérédité est un facteur de légitimité qui peut remonter à deux ou trois générations. Lors de l'étude, plusieurs ont demandé : « *Mais vous êtes des mines vous ? Vous n'aviez même pas un parent dans les mines ?* ». Le témoignage de monsieur D. montre le caractère héréditaire, le poids de la transmission sur les destinées individuelles :

« J'ai trouvé ça dur parce que j'avais promis à mon père que je ne serai pas mineur. Mais il y a quelque chose, comme une destinée même si je n'étais pas mineur dans l'âme je suis resté 20 ans au fond. Parce que mon père était mineur et il est mort sur un piqueur, il avait 50 ans. Il est mort au fond de la mine et ça n'a jamais été reconnu. Le piqueur tremblait et il a été pris du cœur. »

Être un vrai mineur, c'est aussi travailler dans les mines de charbon, affecté à la production directe, à l'abattage du charbon, c'est être « au fond » plutôt qu'« au jour ». Ces propos illustrent beaucoup d'autres :

« Finalement l'histoire de la mine... alors il y a le charbon et le reste du monde... C'est approximativement 75 % de la population minière. Donc il a tout raflé en termes de visibilité donc on peut presque oublier le reste... »

« J'ai travaillé dans les mines de fer, parce qu'il n'y a pas que les mines de charbon, vous avez aussi la potasse. Mais bon, disons que ce n'est pas aussi reconnu parce que dans la tête des gens, la mine c'est le charbon et quelque part, on se sent quand même mineur, mais pas mineur de la même façon. Lorsque que je demande à madame V. si son mari était mineur, elle me répond : « Non juste cinq ans après il a travaillé au jour » et quelles que soient les trajectoires des uns et des autres, chacun s'est empressé de préciser le temps effectué « au fond » et/ou « au jour » avec la même fierté pour l'un et la même nuance pour l'autre. Lors de tous les entretiens s'est ainsi exprimé un point de vue faisant de ceux du fond des personnes symboliquement supérieures à celle du jour bien que rares soient ceux qui terminèrent leur carrière au fond.

⁴⁴ Expression empruntée à H.S Becker, *Les ficelles du métier*, 1985.

Ce grand témoin ajoute un élément statutaire non négligeable concernant les différences de rémunération :

« Au fond, la valeur du point était majorée de 18% par rapport au jour, ceci s'expliquant naturellement par la pénibilité du travail. Donc un mineur de fond était plutôt réputé comme bien payé. Par rapport à un ouvrier lambda du privé, c'était plutôt un seigneur ».

Notons que beaucoup de mineurs « remontaient au jour » pour des raisons de santé. Les problèmes de santé jouent en ce sens un rôle important au sens où ils « autorisent » légitimement une remontée au jour « *pour bons et loyaux services* », plus encore suite à un accident.

Notons que ces transitions n'étaient pas sans conséquence financière comme en témoigne madame C. conjointe survivante et madame V :

« J'ai dû aller travailler quand mon mari a dû remonter au jour. C'était difficile de revenir à un train de vie diminué. Disons que quand on est habitué, c'est difficile de se rabaisser. »

« Ce que ne dit pas mon mari, c'est qu'à partir du moment où il est remonté, c'est qu'on s'est retrouvé avec un salaire de 15 jours pour le mois, oh putain. Parce que quand on a un peu d'argent pour vivre bien et qu'on se retrouve avec moins, ça a été dur. Il gagnait comme un employé. Alors moi je pouvais me permettre d'acheter des robes, j'étais à l'aise, j'avais pas besoin de travailler. Mais là c'était plus la même chanson. Donc du coup j'ai été obligé de retravailler et mon mari il a fait du black. Quand il était au fond, y'avait tout, on a bien été soigné mais je pouvais m'occuper des filles. »

La pénibilité du travail n'en demeure pas moins une réalité parfois traumatique : *« Le chef porion m'a fait un jour, demain tu ne redescends pas. Et quand on m'a dit tu redescends pour chercher tes affaires, je voulais même pas y aller. J'ai plus eu jamais besoin de redescendre. »*

Y compris parmi les responsables syndicaux, la reconnaissance passe par la connaissance et la compétence au fond de la mine⁴⁵.

Ces aspects montrent les déterminismes inhérents à l'organisation même du travail qui « cimente » les comportements individuels, détermine les logiques de légitimité et induit des principes fort de solidarité. Chez les mineurs, cette solidarité tient d'une dimension organique au sens de Durkheim, autrement dit de la coopération nécessaire entre l'ensemble de ses acteurs⁴⁶, des liens invisibles qui relient les individus entre eux et de la cohésion qui en découle. Outre la complémentarité des rôles et des fonctions dans un système que nous verrons très hiérarchisé, c'est la conscience d'appartenir à un groupe qui prime sur l'expression d'une conscience plus individuelle. Le monde de la mine,

⁴⁵ M. Lazar, *op.cit.* p17.

⁴⁶ Emile Durkheim explique notamment comment la spécialisation induit une relation de d'interdépendance au travail, ce qui se traduit par un système de droits et d'obligations les uns vis-à-vis des autres. Voir E. Durkheim, De la division de travail social.

extrêmement normé, constitue donc une illustration de la manière dont l'entreprise organisait la coopération, favorisait l'intégration sociale⁴⁷, et structurait en filigrane le partage de valeurs. Cette interdépendance accrue entre les différents « acteurs » de la mine a donné toute sa puissance à l'action syndicale laquelle à son tour participait à la structuration de logiques d'adhésion.

On parle alors de véritable « identité » du mineur associant des notions d'héritage et de parenté, un ensemble d'habitudes et de modes de vie, la production d'un discours commun, un réseau de sociabilité et des principes de solidarité, mais également un système de référence à un passé souvent réinterprété sur le mode mythologique ou de repères sélectionnés dans le temps, l'adhésion à des valeurs communes, le partage d'aspirations semblables, autant d'aspects permettant à la communauté qui s'y réfère de se forger et de se souder. L'analyse interroge au-delà même de ces dimensions mémorielles, historiques, économiques, patrimoniales, culturelles, identitaires, tout le rapport de la société au travail, aux politiques sociales, à l'engagement et aux difficultés inhérentes à une transition dont la longueur laisse perdurer un sentiment d'inachevé. Paradoxalement, cette identité demeure d'autant plus qu'elle est menacée. L'« épaisseur morale » ici relevée, pour reprendre une expression chère à E. Durkheim, propose un rapport de l'individu au monde de la mine marqué par la prédominance du groupe, de l'appartenance. La mine proposait un univers de significations morales, une clé de lecture et un environnement propice à la liberté de chacun dans une mesure qui pourrait être néanmoins discutée. L'analyse sociologique s'est toujours construite sur la supposition de deux existences sociales, celle des structures sociales qui déterminent les comportements individuels et celle des individus qui suppose la liberté de choix de l'individu. Chaque groupe s'analyse en fonction de la place qu'il attribue à l'individu. Le choix ne se situe pas aux extrêmes entre des « pions » dont les conduites seraient déterminées par un système méta et des individus dont les libertés cumulées généreraient du bon fonctionnement social⁵¹. Mais la mine tenait d'abord par sa structure : « *C'était comme ça* » ont beaucoup répété les retraités interrogés aux questions du travail précoce, du mariage, des accidents, de la hiérarchie ou encore de la manière de vivre, réponse témoignant de la force d'un groupe social qui bien qu'hétérogène dans ses réalités objectives et dans la place attribuée à chacun, s'est toujours constitué comme un objet transcendant à l'aune d'une identité particulière. 30 ans plus tard, au cœur des sociétés qualifiées de post-modernes⁴⁸, caractéristiques de l'affirmation

⁴⁷ Rappelons que identités culturelles géographiques sont très présentes dans le monde de la mine selon les Régions

⁵¹ Le problème fondamental tient dans le fait que l'individu choisi souvent d'être déterminé.

⁴⁸ On utilisera également le terme post-industriel pour désigner les sociétés complexifiées suite au processus de mondialisation.

de l'individu, le « je » revêt une telle dimension centrale, que la force du « nous » a sonné de manière presque anachronique dans chacun des entretiens.

Les entretiens témoignent de la centralité des formes traditionnelles de l'organisation institutionnelle. L'importance de la mine et sa centralité traverse toutes les dimensions : la famille, le travail, la religion, le politique. Autant de structures qui sont aujourd'hui fragilisées et donnent le sentiment, par une mise en lien artificielle de cause à effet, que la fin de la mine est à la source de tous les méfaits des sociétés contemporaines. Les entretiens décrivent ainsi un monde intégré dans lequel les relations sociales nécessaires et volontaires ne sont pas tout à fait séparables, dans le sens où l'individu se définit lui-même comme le rouage fonctionnel d'une organisation dont il se sent appartenir et dont il revendique, de par son unicité, l'exemplarité d'un modèle de société stable et intégrateur. « *Ils sont fiers les mineurs. Enfin ils « sont » leur histoire.* » dira une assistante sociale. Et cette forte dimension holistique, qui consiste à « naître et mourir à la mine » se voit percutée par l'expérience majeure des sociétés post-industrielles caractérisée par deux évolutions majeures : l'accélération du changement et la prédominance de l'individu sur le groupe. Derrière ces évolutions et la fermeture des mines, c'est plus qu'une évolution, un bouleversement, pour des individus dont l'appropriation des clés de lecture du monde n'est plus possible.⁴⁹

Le « nous » ou encore l'appartenance à la chose collective, l'interdépendance l'emporte sur l'amélioration de la condition subjective du seul individu.

3. D'un monde solidaire vers un monde anonyme

Dans les cité minières, les gens se connaissaient, se reconnaissaient, se parlaient :

« *Gamin je vivais dans une petite commune, mes grands-parents vivaient au rez-de-chaussée et nous au-dessus et tous les soirs, on était assis sur le banc, les gamins jouaient, on taillait la bavette avec ceux qui passaient. (...).* »

L'ensemble des témoignages décrivent la force des relations entre les personnes qui s'appuyait de nombreux échanges dans la rue, à l'extérieur comme en témoigne madame F. :

« *La cité était vivante, nous vivions souvent dehors et alors quand il y avait des évènements...Oh la la Saint Barbe c'était quelque chose, c'était de belles fêtes, tous ensemble, c'était vraiment extraordinaire.* »

⁴⁹ Nous verrons que le grand âge renforce cette caractéristique. Voir partie IV.1.

Monsieur et madame L. témoignent au-delà des grèves, de la solidarité qui faisait l'identité des relations entre mineurs :

Elle : Ah oui ! on était tous ensemble. Quand il y avait une grève c'était pas..., hein ???

Vous avez eu des longues grèves ??

Lui : Oui il y en a eu, assez longues oui.

Elle : On a eu fait des..., il y avait quelqu'un, enfin plusieurs qui se tenaient à la disposition et des fois qui allait donner 5 francs et qui allait donner 10 francs et...Et là aussi il y avait de la solidarité !

Lui : Ah oui, oui, oui. Les mineurs ont été solidaires...

Elle : Je sais qu'une fois ça s'était passé ici et je ne sais plus qui faisait la quête. Je crois qu'il y avait je sais plus qui c'était... on regardait pas si c'était communiste ou autre, n'importe quoi, on donnait 10 francs, 5 francs, on donnait enfin ce qu'on voulait chacun. C'était pour les mineurs, pour les aider quoi

! Lui : Il y avait l'entraide des bonnes œuvres, il y avait le secours populaire... Tout le monde donnait. Là on ne regardait pas. La mine c'était ça, c'était être ensemble.

Lui : Ceux qui faisaient des quêtes ou peu importe, on savait que c'était pour un bien et on donnait.

Elle : Tout le monde était solidaire.

Lui : Ah oui tout le monde, c'était main dans la main. Et c'est ça qu'on a perdu monsieur, la solidarité, on a pensé économie et on a oublié la solidarité. C'est ça la vérité et on peut m'expliquer ce qu'on veut. Fermer la mine ça a fait plus de mal que de bien et aujourd'hui y'a plus personne qui nous écoute. Cette solidarité dépassait les logiques communautaires et la grève soudait plus encore les liens comme en témoigne madame K. :

« On a eu les grèves de 66, ça a été dur, on manquait de quoi pour nos enfants, mon mari allait travailler dans les fermes pour avoir à manger. Pendant les grèves il y a eu beaucoup de solidarité, et aussi on a vécu la peur. On avait un petit peu d'allocations familiales, mais les algériens, eux, n'avaient rien du tout, rien à manger, dans les fermes ils ne donnaient pas beaucoup. Mon mari avait été réclamer un petit quelque chose pour ces gens : merci mon dieu il n'a pas gardé la haine de là-bas. »

Madame B. illustre également la manière dont cette solidarité s'exprimait dans les moments difficiles de la vie : *« Il y avait de la solidarité, la femme du directeur du siège est même venue, un Noël, nous apporter à manger et du linge, cela faisait quelques temps que mon mari était en invalidité. Quand on avait un coup dur, il y avait toujours une famille de mineur pour vous aider. »*

Beaucoup regrettent ainsi l'évolution vers une perte progressive de « *lien entre les gens* » pointant notamment la télévision comme le premier élément déclencheur de ce processus *« Après c'est vrai que l'avènement de la télévision y a fait beaucoup, les gens se sont repliés. »* Madame J. va également

dans ce sens et regrette « une manière de vivre qu'on ne retrouve plus » : « Mais c'était formidable quand on allait chercher les sous, c'était une fête, on partageait ensemble. Et puis petit à petit on s'est recroquevillé sur nous-même. Il y a eu la télévision et alors aujourd'hui n'en parlons pas avec tous ces machins d'Internet là...Mais à la fermeture de la mine, alors là, ça a été fini, plus rien. Aujourd'hui y'a plus d'anciens mineurs dans la cité, y'a que nous et on sort plus. On va faire les courses, on se surveille les maisons quand même mais on ne partage plus rien. » Cette perception est partagée par beaucoup comme madame F :

« La fermeture des mines ça a été une catastrophe. Et puis du temps des mines on ne voyait pas cette jeunesse qui traîne dans les rues, c'était convivial. Aujourd'hui ici tu ne vois pas un chat, c'est une cité de vieux. Avant c'était vivant. Ah la la, c'est incroyable comme c'était vivant, les jardins y'avait des légumes. Ecoutez, en 20 ans de temps, c'est incroyable comme la vie a changé. »

Monsieur et madame P., dont le dialogue est retranscrit ci-dessous décrivent la manière dont leur environnement commun a évolué.

Lui : On avait une vie prospère à ce moment-là hein ?

B : Ce n'était pas la même ville ?

Lui : Hein ?

B : Ce n'était pas la même ville ?

Lui : Non pas du tout, oh non 100 %, 100 % !

B : Tout a changé.

Lui : Ah oui !

Elle : Maintenant c'est mort.

Lui : Maintenant c'est ville morte.

Elle : Avant on ne trouvait pas une pièce pour se marier à l'époque.

B : Ah oui. Et là maintenant c'est compliqué.

Lui : Maintenant il y en a des logements.

Elle : Il y en a des logements.

Lui : Et les commerces ça diminue. De plus en plus.

Lui : Les fonds de commerce ils ont tous coulé.

Elle : A part, qu'est-ce qu'il y a comme commerce...

Lui : L'habillement...

Elle : L'habillement il n'y en a point.

Lui : Les chaussures.

Elle : Il n'y en a point. Tout est parti hein.

La vie de la mine est décrite comme « dure et merveilleuse » avec le sentiment que quelque chose a disparu : « *Il y a eu de la misère mais il y a eu du bonheur, de la solidarité : c'est l'héritage de la mine. Ce n'était pas le même monde, aujourd'hui on est comblé et on ne sait pas l'apprécier* ». Cette évolution du « dehors au dedans » incarne donc l'idée d'un repli sur soi et d'un sentiment de finitude.

« Il y avait plus de lien entre les gens. Les vieux étaient assis sur les marches et à travers la route ils discutaient le bout de gras. Et à partir d'un temps, il n'y avait plus personne dans les rues. Je me souviens en 69 y'avait encore des liens, on se connaissait, on était moins individuel, c'était pas juste se connaître, on s'aidait. »

Chaque fois, la société d'aujourd'hui, dans sa globalité, est mise en contraste avec le monde de la mine :

« Et puis c'est surtout que le mineur, au fond de la mine, on s'aidait, on était soudés et au jour on était pareil. Mais maintenant c'est chacun pour soi, on a des gens isolés, on a peur, comment dire...c'est plus le même monde. Là je vois c'est parce que vous êtes là, mais sinon ma porte elle serait fermée à clé. Qu'avant je n'y pensais même pas. »

« Le monde de la mine, c'était des maisons côte à côte, la voisine aidait la voisine, il y avait de la solidarité. Aujourd'hui on ne s'occupe plus de ses voisins. »

Les voisins, les anciens collègues de travail sont décédés ou éloignés. Ils ont amené avec eux un bout d'histoire collective et l'idée d'une vie sociale intense se trouve également à la source d'une fierté d'avoir appartenu à un monde. Cette mémoire sociale tranche avec le rejet de « l'individualisme d'aujourd'hui » : « *C'est chacun pour sa pomme maintenant, alors là, faut plus compter sur les autres (...). C'était vivant, il n'y avait ni méchanceté ni haine, et les enfants étaient élevés d'une autre façon, c'était pas l'enfant roi.* »

Les retraités de régime minier sont portés par l'idée d'une désintégration sociale qui renforce leur attachement à la sphère familiale et à l'identité minière. Autour de ce sentiment de finitude se greffent plusieurs ambivalences, dans la difficulté de reconstruire un lien nouveau : « *avec d'autres gens, ce n'est pas pareil, on n'a pas les mêmes liens.* » Au fond, les personnes rencontrées semblent plus touchées par l'ennui que par l'isolement. Madame K. illustre particulièrement cet aspect :

« J'ai beaucoup d'aide de mes enfants, en ayant une grande famille 24 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants. Je ne suis pas la personne isolée, j'ai une grande chance d'avoir une famille. Et puis on a une chance aujourd'hui d'avoir des personnes qui viennent nous aider, on a une petite aide financière aussi. Donc non je ne suis pas isolée, pas du tout, mais je trouve le temps long, le plus dur c'est surtout l'hiver, les jours sont courts mais le temps est long. »

Demeurent malgré tout quelques liens de solidarité qui se manifestent *surtout par des actes de « surveillance bienveillante »* :

« Aujourd’hui encore, si à 8h30, le volet de la voisine n’est pas ouvert, j’envoie un petit message. J’ai gardé cette solidarité. Quand la voisine s’en va, elle me laisse un petit mot dans la boîte aux lettres. »

Du « *drame de la télévision* » demeure une forme de résistance, plus ou moins prononcée aux outils numériques : *« Je ne suis pas contre l’ordinateur, ça fait 15 ans que je m’en sers, mais néanmoins cela ne remplace pas la personne. Rendre un service on ne connaît plus ça. »* qui pourraient pourtant être levier d’animation intéressant et transversal en matière de développement social local. D’autant que la densité des relations sociales entretenues nuance les mécanismes ici évoqués :

« Pendant 19 ans j’ai été bénévole à la maison médicale des mineurs. Maintenant je ne peux plus ! »
Pour madame V. c’est *« l’association caritative qui prend beaucoup de temps et aussi l’église et j’ai mon association contre l’illettrisme, avec le ménage, le jardin, je peux vous dire que je n’arrête pas. (...) Ah non moi l’ennui je ne connais pas et c’est tant mieux. »* On mesure très vite l’importance de ces activités pour prévenir les difficultés inhérentes à la fin de vie, nous y reviendrons lors de la dernière partie de ce rapport⁵⁰.

Enfin, notons dans cette partie deux axes essentiels qui peuvent expliquer un certain nombre de résistances à la mobilité voire aux travaux de rénovation ou de réaménagement d’un logement afin que ce dernier puisse correspondre aux besoins d’une personne très âgée. Le premier concerne l’angoisse de la maison de retraite : *« Les maisons de retraite c’est bien, mais moi je ne l’accepte pas. »*
Dès lors que le sentiment de finitude évoqué plus haut est important, le logement s’inscrit comme le « dernier refuge », comme le dernier repère identitaire accroché à un passé avec lequel « on veut partir » : *« Je veux finir ma vie ici, c’est toute ma vie, on nous a déjà pris beaucoup, qu’on me laisse en paix là où j’ai envie d’être bon sang »* s’agace madame C.

Beaucoup de personnes sont prêtes à supporter de nombreux désagréments pour ne pas voir leur quotidien menacé, toute volonté d’intervention devant faire l’objet d’une médiation face à une représentation d’une forme d’intrusion.

⁵⁰ Voir partie IV.

4. D'un monde des communauté intégrées à des problèmes d'immigration

« Il y avait beaucoup d'étrangers à la mine oui, mais ça se passait bien, au fond de la mine il n'y avait plus d'étranger, on était tous mineurs. »

La mine, c'est peut-être d'abord et avant tout une histoire de l'immigration. Nous l'avons vu lors du bref rappel historique, la première main d'œuvre fut d'abord agricole puis fixée par les habitats miniers qu'étaient les cités ou les corons dans un double objectif de rationalisation et d'optimisation. C'est aussi l'histoire d'italiens, de belges, de polonais, de marocains⁵¹. Symbole du redressement national, les mines accueillaient une très forte proportion d'étrangers :

« On oublie souvent que la mine c'est un énorme pourcentage d'étranger. Par exemple à ClermontFerrand c'était 80% de la population des ouvriers producteurs. Ce sont des pourcentages énormes, énormes ! Donc voilà, dans le Pas-de-Calais, c'est plus de la moitié de la population en 1931. Ça c'est pour faire un peu la vie à ceux qui disent que les étrangers sont la cause de tous les maux de la France et là voilà on en avait besoin. »

La particularité tient dans la dimension multi-culturaliste⁵² des mines au sein un pays à forte culture assimilationniste⁵³. Monsieur K. plusieurs décennies plus tard se décrit encore de la manière suivante : *« Je suis polonais et français par la mine »*, monsieur H. : *« je n'ai jamais demandé la nationalité française, mais j'ai toujours lutté pour être un mineur comme les autres. »*, madame V. se souvient : *« Il y avait des baraquements où on mettait souvent les algériens, y'en avait d'autres avec les italiens. Mais on dit à l'occasion que le français est raciste mais c'est pas toujours vrai. Y'avait beaucoup d'Italiens, beaucoup de polonais. Chacun vivait avec sa communauté. Il y avait la petite Italie, la petite Pologne, etc... »*

Chacun des discours recueillis décrit ainsi la vie de la mine en fonction de deux axes :

⁵¹ Mémoires de Mines, l'immigration des mineurs dans le Nord-Pas-de Calais illustre bien cela.

⁵² Le multiculturalisme demeure un concept polysémique et soumis à débat. Il désigne globalement la manière dont différentes cultures peuvent coexister sans avoir à sacrifier leurs identités particulières.

⁵³ L'assimilation se définit par les étapes par lequel passe un individu pour intégrer un nouveau groupe social. L'assimilationnisme vise ainsi à intégrer l'ensemble des individus dans un socle identitaire commun. Ce processus s'appuie en premier lieu sur la langue.

Des relations communautaires en dehors de la mine

Chacun des interlocuteurs décrit la coexistence globalement pacifique de plusieurs communautés, portées par une organisation sociale qui leur était propre mais sans que cela ne génère de tensions : « *Ce sont de sacrés souvenirs, les matchs France-Italie ou Pologne-Algérie, on se faisait nos propres coupes du monde. »*

Ce grand témoin ajoute : « *Il y avait même des journaux polonais, des églises polonaises, des curés polonais. Les choses étaient très séparées selon les nationalités, ce qui s'explique aussi par les vagues qui sont arrivées à différentes périodes selon les pays. »*

Madame C. raconte comment la vie des communautés n'excluait pas la solidarité entre les différentes entités nationales : « *Il y avait des espagnols, des italiens, des polonais. On était solidaires les uns des autres, on ne regardait pas. Chacun vivait entre communauté mais après on s'aidait. »*

Pour autant, on mesure, à l'aune des propos de madame J. l'importance du contrôle social et des frontières symboliques qui séparaient chacune des communautés :

« Mais moi pour les algériens, les marocains, je faisais beaucoup de mandat parce qu'ils ne savaient pas écrire. Mais au début j'étais pas bienvenue chez les étrangers à l'extérieur, par rapport au regard des autres. Tu te rappelles quand on avait été invité chez Ali, qu'on n'osait pas rentrer ? Figurez-vous que cet algérien il était marié avec une française mais qu'il n'avait pas le droit de voir, moralement. Ils avaient eu un enfant, il y avait eu l'ambulance et puis un soir il vient et me dit, ma fille elle va mourir. J'ai lu le billet de la Mairie à Ali et sa fille allait vraiment mourir alors je l'ai emmené la voir une dernière fois...ce malheur là...c'était terrible. Et 5,6 mois après, il nous invite pour aller manger un couscous. Et on s'est caché pour rentrer manger un couscous chez eux. Parce que les gens qu'est-ce qu'ils auraient dit ? Elle va chez les bougnouls elle ? Oui parce qu'ils ne pouvaient pas comprendre qu'on peut aider les gens sans arrière-pensée. Ils allaient dire c'est un arabe y'a quelque chose derrière, alors que c'était un bon père de famille. Et ça me donne des angoisses parce que malgré tout ils étaient dans une certaine caste. »

La lecture des entretiens laisse également à penser que la réalité des mines s'est avérée dans les faits beaucoup plus dure que la convivialité décrite et le « tous pareils » revendiqué :

« Les italiens et les polonais ne s'entendaient pas bien. Le problème de racisme était entre eux, ils se battaient entre eux, ils cassaient les bouteilles, c'était assez violent. On parle de violence aujourd'hui mais on oublie vite que ce n'était pas bucolique. Il y avait même des jalousies entre les femmes. Des polonais étaient jusqu'au-boutistes avec leurs journaux. On parle de gens pas intégrés mais ils étaient polonais de chez polonais, on dit intégré avec le Pape partout mais pas du tout. Ils oublient ça, quand je vois qu'on stigmatise les magrébins aujourd'hui pour leur boucherie hallal. »

Norbert Elias⁵⁴ a démontré comment à travers l'Histoire des sociétés, ces dernières construisaient des rapports de plus en plus pacifiés⁵⁵ mais que parallèlement, la sensibilité à la violence augmentait. On imagine mal aujourd'hui convoquer quelqu'un pour un duel au pistolet, pratique courante au 19^{ème} siècle. Elias nous rappelle également que la génération née après 1945 est la première génération de l'histoire de l'Humanité où une majorité de personne ne tue pas un de ses congénères dans le cadre de son existence. Le rapport à la violence est donc un construit social différencié et dont les logiques de perceptions évoluent de plus en plus vite. Pour le dire rapidement, Elias montre que nos sociétés sont de moins en moins violentes mais que dans le même temps, notre sensibilité à la violence augmente. De la même manière, les violences physiques et symboliques relatives à l'univers de la mine et la perception des problématiques d'aujourd'hui ne bénéficient pas du même seuil de tolérance. D'autres extraits semblent en tout cas l'indiquer :

« Les arabes sont arrivés après. Y'a d'abord eu les polonais et les Italiens. Ils devaient venir pas longtemps et ils sont restés longtemps. Mais au fond ça ne se passait pas toujours bien avec eux, c'était violent. Y'avait parfois des bagarres, alors eux, et les marocains, ils nous courraient après avec des aiguilles. Mais bon aussi parce qu'on les emmerdait. On les emmerdait parce qu'on ne traitait pas les arabes de la même façon. Et puis de manière générale, y'avait souvent des bagarres quand même. » « Les étrangers avaient du mal à se mélanger. Au travail ça marchait. Mais entre eux, après ils se bagarraient. »

Voir des salariés en poursuivre d'autres avec des aiguilles est aujourd'hui inimaginable dans toute entreprise, de même que les manières de considérer les communautés. Ce grand témoin ajoute : *« Je pense que c'est idéalisé. Quand je les entends parler de la situation d'aujourd'hui. On était dans le meilleur des mondes et tout va à volé maintenant. Mais ils oublient, quand je vois comment à Hénin Beaumont, ça se passe alors que vraiment rien n'est à feu et à sang...Mais les gens, pour eux, nous on l'a mérité en temps qu'étrangers, alors que les « autres » eux ne travaillent pas. »*

On perçoit dans ce sens une intégration différenciée des populations maghrébines arrivées plus tardivement :

« Moi je suis un mineur comme les autres, mais on m'a traité de tout de bougnoul, on a insulté ma femme⁵⁶. »

⁵⁴ Norbert Elias, la civilisation des mœurs

⁵⁵ Ce qui n'empêche pas des pics de violence extrême comme les deux guerres mondiales par exemple. Le processus de civilisation est pensé comme un processus structurel.

⁵⁶ Un grand témoin précis : « En 1981 des marocains avaient été repris dans les montagnes, on avait fait revenir les familles. Ils vivaient dans des camps de célibataires. A ce moment-là ils ont travaillé pour avoir le statut du mineur, donc on fait venir les familles donc les femmes étaient complètement désorientées. »

Monsieur J. en quelques mots, résume un ensemble : *« Oui il y avait des tensions, du racisme parfois mais ce n'était pas comme aujourd'hui parce que la mine liait tout le monde et ça restait au-dessus de tout le reste. »*

Une centralité de la mine comme facteur d'intégration

« Le travail était très intégrateur, il n'y avait pas de logique communautaire liée au travail. Parfois on essayait d'avoir des équipes assez intégrées, parfois, mais grosso modo c'était quand même un joyeux mélange, c'est en dehors que c'était plus clivé. »

Monsieur V. confirme les propos qui précèdent recueillis auprès d'un grand témoin : *« Mais à la mine c'était que des hommes et on avait besoin l'un de l'autre. »*

Madame C. explique aujourd'hui que le problème vient selon elle de l'absence de travail : *« Tant qu'il y avait le travail, le communautarisme, le racisme, même si c'était là, ce n'était pas vraiment un sujet, je sais pas comment dire, ça comptait pas comme aujourd'hui, c'était-là mais quelque part c'était pas important car on se reconnaissait tous en tant que mineur, et ça, ça dépassait tout le reste. »*

Le développement de l'activité minière s'est également accompagné de logiques de développement de l'habitat qui sont venues nuancer les logiques communautaires :

« Dans les cités, les personnes étaient mélangées, dans les cités minières d'après-guerre, l'habitat minier était insuffisant pour faire face à l'afflux d'embauche, au fur et à mesure les exploitants miniers ont construit de l'habitat. Les corons dans le Nord et en Lorraine, beaucoup de cités avec des immeubles de 4 étages. En Moselle Est, des barres de 800 mètres de long. A ce moment-là, c'est plus par le milieu associatif que le communautarisme persistait. Il existait beaucoup d'associations à caractère national, yougoslave polonaise. »

La principale évolution tient donc dans la possibilité qu'offrait le monde de la mine en matière d'insertion économique et sociale et la manière dont, cette organisation particulière, jouait un rôle intégrateur dans une logique de superposition des communautés, sans volonté d'acculturation nationale mais par le prisme d'une culture partagée de la mine. Si certains mineurs n'ont au final jamais opté pour la nationalité française, ces derniers peuvent développer des discours négatifs vis-à-vis des étrangers d'aujourd'hui et développer paradoxalement des arguments assimilationnistes.

5. D'une force politique vers un sentiment d'abandon

Pour introduire cette partie, nous avons choisi de retranscrire cet échange avec un couple nonagénaire, monsieur et madame H. Il permet d'illustrer la manière dont les grèves et les syndicats ont participé de la construction d'un sentiment d'appartenance commune que l'on mettra en relief avec la perception d'un déclin des syndicats aujourd'hui :

B : Vous étiez syndiqués ?

Lui : Oui. Les syndicats ont joué un rôle important dans la mine...Depuis mon père déjà il jouait un rôle, faut voir d'où on est parti, à chaque fois on faisait avancer les choses, ça ne rigolait pas je peux vous le dire.

Elle : Ah ben oui. Tout le monde faisait partie de son syndicat hein ?

Lui : Oui on n'était pas des gilets jaunes à l'époque⁵⁷.

C'est à dire ?

Lui : Mais regardez-les, ils ne savent pas pourquoi ils manifestent, ils n'ont pas de vision. Nous on avait...comment dire...on savait où on allait, oui une vision, on faisait une proposition claire sur ce qu'on voulait. On avait une conception du monde si vous voulez. Ah oui. Les gens étaient aux syndicats, en attendant on réagissait.

Elle : Et puis il y avait de vraies avancées, je pense que c'était plus organisé avant que ça l'est maintenant hein ?

Elle : Ils font leurs revendications, ils ont raison mais bon c'est pas...ils disent trop de choses.

Lui : C'était plus efficace les syndicats à la mine, il y a eu quand-même eu des beaux combats mais on pensait pas à nous, on pensait à la mine, à l'avenir. Et surtout, ça avançait.

En lisant cet extrait, on comprend comment les épisodes de grèves, l'appartenance au syndicat et plus généralement le sentiment de défendre une même cause structuraient les liens tout en offrant la possibilité d'avancées réelles en matière de sécurité, de santé et de conditions de travail. Sur le plan social, les mineurs qui comptaient en nombre d'abord avec près de 330 000 emplois, ont très tôt pris conscience de la force des grèves et de la puissance syndicale :

« La force du syndicat minier c'est quand même quelque chose, ça a été jusqu'à faire reculer Charles de Gaulle à l'époque. Ensemble on réussit à avoir des choses. »

Ce grand témoin ajoute :

⁵⁷ Voir page suivante, cet avis n'est pas partagé par tous.

« Le côté lutte sociale a fédéré les gens et créé un sentiment d'appartenance. Il n'y avait pas un mois où il ne se passait rien, c'était une population assez revendicatrice et qui ne se laissait pas faire. »

La réalité d'un rapport au risque permanent et les accidents, qui malgré les efforts de sécurisation des sites,² perduraient, participaient d'un maintien d'une forte cohésion et d'une forte solidarité dès lors qu'il fallait défendre :

« Quand on vit des coups durs comme des éboulements, on se mobilise pour essayer de sauver le chantier, on est tous ensemble pour sauver le machin, de l'ingénieur qu'on va appeler à 2h du mat à l'ouvrier. Et quand il y avait des incendies au fond de la mine, des catastrophes minières, des incendies au fond de la mine avec le problème d'un combustible qui pouvait s'auto-enflammer, ce qui était le pire de ce qui pouvait arriver, il fallait donc circonscrire ce genre de trucs et on était sauveteurs, avec des exercices de sauvetage pour que le jour où on se retrouve en situation, on puisse être prêts. Et donc une équipe de sauveteur, ouvrier ingénieur, on était tous pareil. Par exemple, la catastrophe en 1976 à Merlebach où 2 équipes de sauveteurs sont restés au fond avec ingénieurs, ouvriers, agents de maîtrise, il y a eu une explosion et on n'a jamais pu les remonter. Ça, ça fait que la solidarité minière, certains la décrivent, parfois il y a des trous dans la raquette, mais globalement c'est une réalité. »

La force politique et le sentiment de solidarité qui en découlaient faisaient donc partie intégrante d'un monde aux modalités antagoniques, dans le sillage des blocs de la guerre froide, dans la stricte séparation du patronat et du monde ouvrier, le tout structuré avec les clés partagées de la lecture du monde et des idéologies mises en jeu. L'histoire de la mine en France est impensable sans y associer le rôle des syndicats, l'inverse est tout aussi vrai. Or les logiques de contestation ont largement évolué, plus encore depuis l'arrivée d'Internet, et prennent aujourd'hui des allures protéiformes tant dans la typologie des revendications que dans les formes de contestation et ce, dans un monde complexifié devenu parfois impossible à lire. Le taux de syndicalisation se situe à 8,8% pour le secteur privé⁵⁸. La particularité des retraités du régime minier est de ne pas avoir totalement suivi ce mouvement, ces derniers gardant une attache forte aux syndicats :

« Ah oui on était syndiqués, on l'est toujours. Ça a joué un rôle important. Mais quand j'ai arrêté ils n'étaient pas aussi costauds. Au début ça a marché, mais heureusement qu'ils étaient là. »

Le syndicat, nous l'avons vu, a participé à la structuration du mouvement tant dans l'amélioration des conditions de travail et du statut des mineurs que dans la structuration d'une identité subjective que

⁵⁸ Ce taux atteint globalement 11%, il est plus important dans la fonction publique. Voir statistiques du Ministère du travail.

l'on pourrait qualifier, avec quelques nuances, de conscience de classe. L'appartenance au syndicat fait donc intrinsèquement partie de la culture minière et son affaiblissement général renvoie une nouvelle fois à la symbolique du déclin :

« Quand je vois comme les gens s'en foutent aujourd'hui, on se syndique plus parce qu'on ne pense qu'à soi, y'a plus d'organisation commune. De notre temps, les syndicats faisaient peur, on les craignait, on les écoutait. Aujourd'hui plus personne ne les écoute, plus personne ne les entend même et ils font plus peur à grand monde, parce que les dés sont pipés aujourd'hui. »

La perception du mouvement des gilets jaunes permet de distinguer deux catégories de perception. La première, comme monsieur et madame H, regrette le manque de contenu collectif clair de ce type de revendication et le caractère dispersé de la démarche tant sur le fond que sur la forme : *« on ne voit pas où ils veulent en venir, ils veulent tout et n'importe quoi »* selon monsieur qui regrette *« que les syndicats « soient mis de côté dans cette histoire. »* : *« Là on voit bien que le Président, il s'en fiche. De notre époque, tout le monde serrait les fesses. »* ajoute-il. La seconde catégorie est plus soutenante avec le mouvement des gilets jaunes. Des retraités mineurs se sont mobilisés, notamment dans l'Est et ont trouvé une forme de porosité avec les revendications des mineurs à plusieurs endroits, notamment concernant le sentiment le manque de reconnaissance, le sentiment de déclassement et la posture abandonnique de l'Etat. Globalement, ces deux positionnements différents sont la conséquence d'une même évolution, du passage d'une action syndicale conflictuelle contre l'exploitation et l'aliénation au nom du progrès et du développement vers une nébuleuse de revendications centrée sur des logiques de reconnaissance de soi et nourrie de l'héritage de forte méfiance vis-à-vis du politique⁵⁹, chez les mineurs, un souci permanent de favoriser l'action proprement minière. Nous l'avons également évoqué, la reconnaissance de la maladie professionnelle, très présente dans les discours des retraités de l'Est peut aussi s'interpréter dans le maintien inconscient d'une symbolique du conflit et de la force syndicale :

« Du fait que j'ai pas 10 ans de fond, la pneumologue me fait mon dossier par la silicose et comme j'avais pas 10 ans de fond elle me dit : « vous êtes pas dans la norme parce que vous avez que 9 ans et demi de fond. Mais depuis quand il faut être dans la norme pour être malade ! Donc à partir de là on m'a mis

BPCO. Maintenant quand on en parle ce n'est jamais par le travail, c'est toujours parce que j'ai fumé.

⁵⁹ Comme évoqué, ce manque de confiance trouve sa source dans l'idée encore partagée que l'extraction du charbon aurait pu se poursuivre.

Y'a 22 ans que j'ai arrêté, j'ai été exposé au charbon, au plomb à l'amiante, je n'ai jamais travaillé dans la confiture. » Et monsieur T. ajoute : « J'ai lutté toute ma vie je ne vais pas m'arrêter aujourd'hui. »

Néanmoins l'affaiblissement des syndicats est vécu comme un déclin supplémentaire, signe d'une société qui vit dans le mauvais sens :

Les syndicats aujourd'hui tout le monde s'en fiche parce que la force de travail n'a plus d'importance, on a mis des machines. Alors qu'à l'époque on avait besoin d'eux, les mineurs c'était pour relever la France donc les syndicats étaient là pour relever la France. On était industrialisé à cette époque et ça marchait beaucoup. Donc l'Etat était obligé de suivre. »

« Y'a des mines partout dans le monde, y'a des gens qui y crève et tout le monde s'en fout. »

6. D'un idéal méritocratique vers un ascenseur social impossible

« Les mines ont beaucoup apporté : mon fils a eu une bourse des mines, ça m'a aidé pour qu'il continue ses études. »

Beaucoup de personnes interrogées sont fières du parcours de leurs enfants qui ont le plus souvent réussis leur carrière professionnelle. L'inquiétude grandit pour les petits-enfants et les arrières petits-enfants :

« C'est pour les jeunes que je m'inquiète. Si les mines n'avaient pas fermé, les gens ne seraient peut-être pas comme ça aujourd'hui. Il n'y aurait pas tant de chômage. »

Rappelons que la mine, dont nous avons décrit le caractère hiérarchisé, permettait de réelles logiques de mobilités internes comme l'explique ce grand témoin :

« Et puis certains des chefs porions pouvaient devenir ingénieur moyennant une formation qualifiante. Il y avait des formations, ils allaient en école des mines. D'ailleurs, pour passer d'ouvrier à Porion, il y avait tout un système intégré à l'exploitation de la mine. Le porion était formé en 2 ou 3 ans, le chef porion pareil. Donc tous les chefs porions avaient été ouvriers à moment donné. Il n'y a que dans les années 80 où l'on utilisait un terme assez péjoratif, on parlait des bacheliers pour ceux-là qui n'étaient pas passé par le cursus ouvrier et devenaient porion avec juste quelques mois de stage comme ouvrier et tout de suite devenaient porion. Mais auparavant, tout le cursus était obligatoire et j'ai vu des cadres qui étaient venu de la base en passant par l'école des mines. Ça c'est une réalité qui faisait que tout le monde avait sa chance. Le type qui en voulait, c'était la méritocratie dans son sens le plus noble. Attention, il fallait avoir des capacités, manager ce n'est pas donné à tout le monde, mais on reconnaissait dès le départ un chef d'équipe et après ça pouvait aller plus loin. »

Ainsi beaucoup de mineurs sont partis du bas de l'échelle et ont eu l'opportunité de s'intégrer économiquement et socialement grâce à la mine :

« C'est-à-dire que j'étais venu parce que j'étais à la campagne et l'hiver pas de travail. Je me suis embauché pour la Toussaint et j'avais pas du tout l'intention de rester à la mine. Et puis bon à la force ! à longueur de temps j'ai dit il y a du travail qu'il pleuve qu'il neige qu'il vente il y a du travail... Il y avait toujours du travail alors je reste à la mine (...) Et puis bon au fur et à mesure le temps a passé, les années ont passé et là où il manquait quelqu'un : allez !!! tu iras à cet endroit, tu feras ceci ou cela. Je suis passé un peu partout. Je suis allé à la taille arracher le charbon bien sûr comme tout le monde et puis au fur et à mesure des besoins toi tu iras avec un tel travailler à l'avancement, travailler au charbon, comme je vous dis j'étais un peu polyvalent. Et j'ai progressé tout au long de ma carrière. »

La trajectoire des mineurs s'inscrit donc dans une forme de culture méritocratique et de centralité de la valeur travail. Dans une société où les parcours professionnels sont plus fragmentés et se développent le plus souvent à partir d'une mosaïque d'expériences, le parcours du mineur sans formation pouvant intégrer une entreprise et gravir les échelons semble désormais impossible. Cet aspect est vécu comme une injustice et raccordé sans cesse à la fin de la mine.

« On a fait voler en éclat trop de choses. Aujourd'hui tout est bloqué, même les bons sont sur le carreau. Le bien être des gens d'abord parce qu'il y a beaucoup de chômage maintenant. Après la mine ça a été le désert, plus rien, plus de boulot. (...). Et puis avant on faisait des enfants pour les élever et leur donner une éducation, on avait tout à la mine, maintenant on fait des enfants pour survivre mais on sait plus quoi en faire. Je dis toujours ça et je crois que j'ai raison malheureusement. Avec le travail ça vivait mieux, et aujourd'hui y'a plus de travail et quand y'en a on reste en bas de l'échelle. »

Ces ressentis peuvent être alimentés par les situations précaires des plus jeunes générations qui, nous le verrons, viennent percuter la vie de retraités en faisant jouer la solidarité familiale et héberger une partie de la famille en difficulté pour se loger⁶⁰.

⁶⁰ Ce cas ne fut pas rencontré dans le cadre de l'étude mais évoqué par les assistantes sociales.

7. Les femmes, d'une place assignée vers une société de l'émancipation

« La vie de femme de mineur, c'était une vie aussi dure que celle des maris. A quatre heures du matin on était levées, pas de chauffage central, on allumait le chauffage, on faisait chauffer le café. Je faisais le briquet et la gourde le matin, jamais le soir. Puis je ne me recouchais pas puisque je m'occupais des enfants. »

Comme madame B., Les femmes ont volontiers décrit un quotidien intense avec parfois de grandes familles à nourrir⁶¹ :

« Bouillon le dimanche, le lundi lessive et repas, 5kg de pommes de terre, pour nourrir 10 personnes, c'était du bonheur, de sentir la maison vivre, la cuisine mijoter. Le mardi, c'était couture, mercredi repassage, et jeudi c'était s'occuper des enfants. Et ça tournait, et je n'ai jamais été débordée. On faisait la lessive à la brosse, on allait chercher l'eau dehors, pas d'eau dedans. On a vécu, et on était heureux. On n'a jamais été en vacances vous voyez, mais j'ai eu des années de bonheur. »

Etudier les rapports entre les sexes implique de ne pas penser de manière exclusive une catégorie en soi mais bien d'analyser ce qui se joue entre l'une et l'autre des catégories dans la construction de rapport asymétrique⁶². Le régime minier imposait au mari un travail dur. Il mettait sa santé en péril, risquait sa vie : *« Quand la sirène sonnait, on avait le cœur serré. Qu'est ce qui se passe ? etc.. »* Tout devait être réuni pour que lui, en dehors du travail, ait une vie tranquille et confortable. Les femmes s'organisaient en fonction de cette obligation de s'occuper de la tranquillité du mari une fois qu'il avait terminé son travail. Aux écoles ménagères, elles apprenaient à être de bonnes épouses⁶³ et rares sont celles qui ont travaillé. Madame J. est un contre-exemple. Elle s'est mise à travailler lorsque son mari a dû remonter au jour pour compenser une perte de niveau de de vie :

« On a repris un café et il a gardé son travail pour que les enfants puissent toujours bénéficier des soins médicaux parce que nous on n'a rien à dire des soins médicaux des mines. J'ai tenu 25 ans un café. Mais j'ai préféré la période où je me suis occupé des enfants et après il a fallu s'occuper d'autre chose. J'ai toujours regretté cette période. »

⁶¹ Parmi les personnes rencontrées, elles avaient pour plus de la moitié trois enfants ou plus, pour près d'un quart plus de 5 enfants dont 3 familles avec 8, 9 et 11 enfants.

⁶² Marie-Blanche Tahon, les rapports de sexe en sociologie. 2005

⁶³ Voir notamment le passage relatif à cet aspect dans La Mine en France : une histoire industrielle et sociale. Les témoignages sont également très précis à ce sujet dans les musées de la Mine (Lewarde, Petite Rosselle, Wendel).

Ce cas est néanmoins le seul rencontré. Certaines femmes ont connu des expériences professionnelles avant de rencontrer leur mari mais ont rapidement abandonné leur projet ensuite : *« C'était un privilège d'épouser un mineur, on ne se posait pas la question comme aujourd'hui, c'était comme ça.*

Et puis il faut dire qu'il m'a sorti d'une situation difficile à l'époque, c'était très dur pour moi. »

Madame G. précise : *« Mais il y avait peu d'hommes qui acceptaient que leur femme travaille. Quelques femmes géraient l'argent, j'étais le ministère de la finance et lui du travail me disait mon mari. C'est moi qui tenais la bourse. J'avais mon portemonnaie, je n'aurai pas accepté qu'il s'en occupe. Et il y a beaucoup de dames qui ne pouvaient pas faire ce qu'elles voulaient, elles ne tenaient pas la bourse. »*

Les propos de ce grand témoin confirment le positionnement de la femme en tant que gestionnaire de l'espace privé et l'absence de nécessité de travailler pour les femmes :

« Les femmes géraient tout, l'équilibre était constitué comme ça, les démarches administratives, l'école et ça c'est toute la génération où les femmes ne travaillaient pas, enfin étaint femme au foyer, c'était le schéma classique et une réalité très prégnante. Et puis la mine c'était un métier masculin par excellence puisque les femmes avaient interdiction de travailler au fond.⁶⁴ »

« Au niveau financier, il n'y avait pas cette nécessité non plus de devoir travailler. On pouvait vivre correctement. Je vous dis, mon père était ouvrier, il ne travaillait même pas au fond il a travaillé en surface en plus, il avait eu un grave accident donc il n'était pas très bien payé comme ouvrier du jour mais pour autant il a quand même pu construire une maison en s'endettant très peu. Aujourd'hui j'ai l'impression que ce n'est plus possible, à l'époque ça l'était et puis les besoins étaient différents, il n'y avait pas les faux besoins que l'on a créés aujourd'hui et on pouvait vivre correctement sans que le conjoint n'ait besoin. »

Plutôt qu'un sentiment d'assignation, les femmes de mineurs rencontrées se déclarent chanceuses et sont même nostalgiques de l'époque, certaines regrettant *« que les écoles ménagères n'existent plus »* : *« Les femmes d'aujourd'hui ne savent plus s'organiser, elles sont débordées avec deux enfants et tous les appareils qu'elles ont, je pense que ça leur ferait du bien oui. »*

On imagine avec le sourire le tollé général provoqué par une telle mesure aujourd'hui. Mais la question de la domination masculine relève d'une mécanique complexe qui font parfois des femmes les premiers parangons des vertus de la place qui leur est assignée. Pour P. Bourdieu, les structures de

⁶⁴ Elles ont travaillé au triage à une époque avant qu'il ne soit mécanisé, le tri manuel a disparu dans les années 1960. Par exemple, le puits vouters, sur 2 700, il y avait 10 femmes, des secrétaires. Mais grosso modo le taux d'emploi féminin était faible car industrie de main d'œuvre et fond interdit aux femmes.

domination sont « *le produit d'un travail incessant de reproduction auquel contribuent les différents agents : les hommes (avec des armes comme la violence physique et la violence symbolique), les femmes victimes inconscientes de leurs habitus et les institutions : famille, Eglise, école, Etat* ». L'auteur montre bien comment une division arbitraire entre les sexes devient « une construction sociale naturalisée » qui rejoint le « *c'était comme ça* » propre également aux femmes dès lors qu'il fallut expliquer leur parcours.

Pour cette professionnelle, « *le milieu minier est un milieu misogyne. Après nous travaillons beaucoup avec les aidants, épouses, enfants. J'ai vu quelques veuves joyeuses aussi, qui avaient été mariées non par choix mais dont la vie a démarré au décès du mari.* » Madame C. renvoie également une vision moins idyllique : « *Mon mari buvait pas mal, il y avait aussi des mineurs qui buvaient plus que de coutume. C'était le vin, la bistouille (rhum dans le café). Après venaient souvent les disputes. Il y avait aussi des femmes qui buvaient.* »

Beaucoup de femmes déclarent également que leur période d'aidant fut la plus difficile comme madame E : « *Tant qu'il travaillait tout se passait bien. Mais du jour où il a arrêté, ça a été les maladies. Je l'ai eu 11 ans malade paralysé, aveugle... Mais on avait eu une vie tellement belle, je lui devais bien ça. Mais ça a été dur, dur de le voir partir, dur de se dire que c'était fini.* »

La période de la retraite est d'autant plus difficile que l'homme ne travaille plus mais que la femme conserve ses prérogatives : « *il n'est pas autonome du tout, même aller retirer avec la carte bleue, il ne veut pas y aller tout seul. On fait tout ensemble, même les rendez-vous chez le médecin, tout.* » Si la majorité des veufs sont des veuves, on décèle rapidement une plus grande fragilité pour les veufs dont les efforts d'adaptation pour maintenir une autonomie suffisante sont peut-être plus importants⁶⁵. Retenons de cette partie, qu'elle témoigne une nouvelle fois de l'évolution du monde social. Le positionnement très clair des femmes était institué par l'école ménagère, structuré par des rôles sociaux bien définis dans une logique de complémentarité à l'activité de l'homme. Ce positionnement des genres très marqué dissone avec les aspirations féministes du 21^{ème} siècle et participe en cela de la perception d'un monde disloqué : « *Tous ces divorces, ces femmes qui ne savent plus ce qu'elles veulent...* ».

⁶⁵ Un seul veuf rencontré

8. Survivre par le mythe et la nostalgie

Tout ce qui faisait la mine a disparu. C'est ce que montrent les points précédents dans la manière dont se structurent les points de vue du mineur. Nostalgiques d'une organisation où « tout fonctionnait », ils relient une fermeture qu'ils contestent encore à l'avènement d'une société sans repère, individualiste, instable, anonyme, génératrice de chômage pour leurs enfants, sans horizon méritocratique, souffrant de l'immigration et où tous leurs codes sont bouleversés (place de la femme, centralité du travail, force des syndicats). Cette nostalgie évolue dans un sentiment abandonnique, dans l'expression d'un besoin de reconnaissance d'un « monde volé », dans le besoin d'une reconstruction sociale de la mémoire⁶⁶ pour faire vivre encore l'univers qui les a construit et façonné : *« On vit quand même avec les mines en nous. On est resté mineur. »*

L'histoire des mineurs participe donc d'une réflexion fondamentale sur le plan sociétal relative à la recherche d'un nouvel « ordre social » faisant suite à l'effondrement du monde industriel d'une part, à la fragilisation des institutions républicaines de l'autre ». Dès lors que les mouvements sociaux de la seconde partie du 20^{ème} siècle se sont inscrits dans un paradigme d'affirmation de l'individu et d'aspiration à la liberté, l'urgence post-moderne tient dans la nécessité de refaire du lien social, pour parler comme Mauss, de « refaire société ». Ce premier aspect est essentiel à la compréhension du matériau recueilli auprès de la population du régime minier. Cette dernière, outre les mécanismes qui lui sont propres et qu'il s'est agi d'étudier ici, s'inscrit dans un processus de transformation sociale. D'une organisation centrale basé sur le travail intégrateur, d'une réflexion en matière de conflits sociaux, de domination, de luttes des classes, nous sommes passés en peu de temps à des enjeux contemporains sur l'intégration sociale, la place de l'individu, la reconnaissance, selon les paradigmes d'un monde intégré à un monde désintégré ou d'un monde holistique à une société de l'individu ou encore d'un monde stratifié à un monde complexifié. Toujours est-il que les évolutions sociétales de la fin du 20^{ème} siècle et du début de 21^{ème} siècle en France comme ailleurs ont connu une accélération pouvant apparaître brutale, au cœur de laquelle l'histoire de la mine doit tirer un certain nombre d'éléments de compréhension.

⁶⁶ Pour M. Halbwachs, la mémoire collective consiste en un ensemble de souvenirs plus ou moins conscients, issus d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité dans laquelle le sentiment du passé fait partie intégrante. Dans les cadres sociaux de la mémoire, l'auteur montre comment la mémoire individuelle est systématiquement influencée par des cadres sociaux qui évoluent dans le temps et participe d'une modification temporelle des perceptions. La mémoire collective renvoie également à la mémoire du groupe lui-même au-delà de la mémoire de ses membres.

C'est au fond toute l'histoire de la mine et la brutalité incontestable sur le plan symbolique, une brutalité de laquelle on ne peut survivre qu'en sauvant par la mémoire les marques historiques de son identité.

Terminons cette partie par un dernier extrait de conversation avec monsieur et Madame J. qui résume l'ensemble de cette partie.

B : Vous êtes nostalgique de cette époque-là, c'est difficile aujourd'hui ? Comment vous le vivez ça, non ? Vous le vivez bien ?

Elle : si moi je trouve que ça a fait languir au début quand les gens s'arrêtaient le travail comme ça.

B : Quand les gens se sont arrêtés, ils sont partis les gens ? ils sont restés ici ?

Elle : Ah ben oui. Il y a eu une période quand-même...

Lui : Il y a eu une période où les gens déjà étaient de l'extérieur soit ils n'ont pas trouvé chez eux selon mais...

Elle : si on ressentait très bien vraiment quand-même que ça dégringolait, ça dégringolait, il n'y avait pas de...

Lui : Ça a été vraiment une catastrophe parce que beaucoup il y en a qui le savait en lieu mais les ouvriers moi je reconnais qu'ils n'étaient pas avertis là-dessus...

Elle : Et puis il n'y avait rien d'autre. Ici c'était que la mine que la mine qu'il y avait... Tout dépendait de la mine.

Elle : Il y avait des bureaux. Ça faisait du travail pour les féminins et pour tout le monde... **B**

: Ah oui il y avait du travail pour tout le monde.

Elle : Les services sociaux et tout...

B : Oui tout était lié à ça, les logements, tout... **Lui**

: Tout, tout dépendait de la mine.

B : Les écoles aussi ?

Elle : Les écoles aussi oui.

Lui : Et les écoles, à moment donné il y en a qui trimait pour mettre les enfants à l'école.

Ah oui !

Lui : On ne faisait pas comme on voulait, selon les capacités des enfants.

B : Oui c'est ça, c'est ça...

Elle : C'était une ville vivante quoi, il y avait pas mal de..., comment on appelle ça ? des... comme les Joyeux mineurs, tout ça c'était des...

Lui : Eh oui il y avait des sociétés, il y avait plein de sociétés anonymes...

Elle : Des sociétés, des trucs pour les jeunes, pour tout, il y avait... c'était bien quoi ! mais maintenant...maintenant il n'y a plus rien de tout ça.

IV. D'une politique sociale vers une politique du lien

Cette partie se veut plus opérationnelle et visera à faire émerger des orientations en matière de développement de la politique sociale d'accompagnement des retraités du régime minier. Plus que des solutions clés en main, il s'agira de penser les axes de développement pour renforcer une action globale qui possède déjà un éventail de réponses très supérieur et qui permet donc, de penser les contours d'un véritable accompagnement. En témoigne les propos de cette professionnelle : *« C'est le seul régime où vous avez un réel service social, on n'est pas juste dans l'évaluation d'une prestation ou sur un guichet comme le CLIC, on propose un réel accompagnement. »*

1. Maintenir ou recréer le lien, enjeu principal et fondamental

On ne peut lutter contre la grande vieillesse, phénomène caractéristique de l'évolution démographique des sociétés occidentales, mais également phénomène très récent et mal appréhendé par une société du « jeunisme » qui a du mal à identifier et à intégrer cette réalité des âges qu'il est nécessaire de penser afin de mieux la vivre⁶⁷.

« Dans le Nord, nous avons des personnes très très âgées. C'est le 4^{ème} âge et donc ça montre quelque chose qui me semble ignoré. Notre mission c'est de préserver le niveau d'autonomie des personnes et c'est aussi de l'accompagnement des aidants. On n'est plus dans la prévention classique. Il faut pouvoir faire de l'innovation. »

Rappelons que selon les projections démographiques de l'INED, le nombre de personnes de plus de 85 ans sera multiplié par 4 d'ici 50 ans. La population du régime minier compte aujourd'hui 100000 bénéficiaires dont 52% de conjoints survivants et dont la moyenne d'âge se situe autour de 81 ans. De fait, une analyse froide des évolutions oblige à penser une diminution progressive des bénéficiaires et une évolution des besoins au fur et à mesure de l'avancée dans l'âge.

Notons que les personnes rencontrées ont adoptées des représentations subjectives différentes par rapport à la vieillesse, certaines déclarent « se sentir vieilles » quand d'autres rejettent encore un qualificatif trop stigmatisant. Les vieux demeurent alors « les autres ». Ainsi, ceux qui continuent à maintenir des engagements ou des activités à l'extérieur vivent moins l'ennui et le sentiment de finitude évoqué plus haut. **Quel que soit le domaine, à travers l'activité syndicale, l'aide, les pratiques**

⁶⁷ Pour Gilles Liptevsky, sociologue, notre époque sacralise l'apparence et la jeunesse.

culturelles, il faut considérer toute sollicitation comme un bienfait. Car l'objectif plus encore pour les populations minières est bien d'être en capacité de construire ou de reconstruire un ancrage dans le présent et de s'extraire d'une relation exclusive au passé qui finit par devenir la principale cause d'enfermement. Les propos de madame J. vont dans ce sens, bien qu'ils fussent minoritaires dans le matériau :

« Je pense qu'on a manqué un peu d'ouverture. On était regroupé entre nous et on n'allait déjà pas à l'extérieur. On restait dans notre patelin, dans notre Nord. Quand je pense à ma mère, elle a toujours eu la même vie, toujours la même coiffure, toujours les mêmes problèmes. Et maintenant, essayer de sortir de ça à notre âge, c'est difficile. »

Cet aspect est à juste titre une des principales préoccupations des assistantes sociales, comment agir auprès des personnes isolées, qui ne veulent pas sortir ?

« On essaie de créer des liens entre personnes. On encourage les assistantes sociales à le faire. On a une personne qui depuis peu est chargée des actions collectives et du développement territorial. Il y a des actions partagées avec la communauté de communes qui démarrent ».

L'enjeu est d'autant plus fondamental qu'un certain nombre de personnes considérées comme proches sont décédées. L'étude a d'ailleurs fait apparaître les faibles liens gardés avec d'anciens collègues de travail : *« Maintenant j'ai très peu d'anciens collègues, non je ne vois plus personne de la mine en fait »* explique monsieur M. Mais sortir de chez soi ne va pas de soi et demande un réel travail en amont *« Mais ça fait vraiment du bien de sortir de chez soi parce qu'on s'ennuie dans notre grande maison, donc ça nous sort »* explique madame G. qui était *« pourtant réticente au départ »* : *« Quelque part, c'était bien d'insister, de me bousculer un peu ».*

Cette professionnelle développe l'action de l'ANGDM dans ce sens :

« L'agence utilise de plus en plus l'activité vacances et loisirs dans un but vraiment social, séjours thématiques, personnes isolées, personnes endeuillées. Et pour cela, on ne peut le faire qu'avec l'ensemble du dispositif parce qu'il faut un accompagnement avant de partir avec les assistantes sociales et après pour faire l'ouverture, au-delà du séjour »

Des actions très intéressantes ont également été repérées comme ce qui est décrit ci-dessous : *« On mène une action dans le Nord qui s'appelle les tablettes numériques avec une assistante sociale et un centre social. C'est une action intergénérationnelle avec des jeunes qui apprennent à des retraités du*

régime minier à se servir d'une tablette. Et donc dans ce groupe une dame avait bénéficié du séjour aidants/aidés et qui venait au centre social avec sa fille. Et donc ça prouve ici que pour des gens qui restent enfermés chez eux, l'action de l'agence a permis une ouverture. Donc là on peut le faire mais il faut qu'il y ait un accompagnement de tout le dispositif. »

L'enjeu fondamental est d'éviter la déprise⁶⁸, la rupture avec le rapport au présent, le délaissement une à une des activités du quotidien. Toute présence joue un rôle stimulant comme en témoigne madame A. : *« On a une femme de ménage qui vient trois fois par semaine, ça s'est bien. Ce n'est pas tant qu'elle fasse bien le ménage la pauvre fille, elle ne sait pas laver un carreau correctement, mais elle est gentille, ça oui, on fait un bout de conversation. »*

Il s'agit d'abord de rester en prise avec le monde. Plusieurs éléments déclencheurs peuvent être à la source d'un retrait de la vie sociale. Tout d'abord les difficultés inhérentes à la maladie sont un des principaux éléments déclencheurs : *« Avec l'oxygène je peux sortir 4 heures pas plus. Sinon faut s'organiser et puis si y'a un problème quand on est loin c'est stressant. Alors on finit par sortir un minimum. »* Sans accident grave, cela peut aussi être dû à des difficultés récurrentes de déplacement : *« Depuis quelque temps, j'ai arrêté d'aller au marché, c'est trop fatigant, monter dans le bus, tout porter, j'en ai plus la force, alors mes enfants me portent et ça va bien comme ça. »* Un autre élément déclencheur est plus psychologique et tient dans la manière dont on se compare aux autres. Il est relatif aux aptitudes que l'on porte sur soi, physique ou intellectuelle et de la manière dont on juge les autres plus ou moins bien : *« Je peux plus faire comme les autres maintenant, je suis trop vieille pour des sorties d'une journée entière. »* Le troisième point nous semble être le plus important, en tous les cas celui où l'accompagnement peut avoir le plus de prise. Il tient dans le processus de raréfaction des « opportunités » d'engagement. La disparition d'un proche, le décès du conjoint peut entraîner l'arrêt de certaines activités comme l'illustre monsieur T. :

« J'avais des amis qui venaient vendre sur le marché et bon je les aidais, ça m'occupait. Ça m'occupait au minimum. Jusqu'au jour où ils ont vu que bon j'étais quand-même une personne active et ils m'ont demandé d'aller travailler chez eux. C'étaient des gens qui travaillaient la terre. Alors c'était la vigne, c'était le labourage...j'ai fait un peu de tout hein. Dans une charcuterie j'ai travaillé aussi. Et puis ces amis sont partis pour certains et petit à petit, j'avais moins de propositions, j'avais toujours envie de faire mais on avait tous vieilli². »

⁶⁸ A. Meidani Vivre et vieillir, autour du concept de déprise.

Ajoutons enfin l'expérience du veuvage qui peut bien sûr déboucher sur un grand vide tant la relation de couple s'est soudée à travers les années. Cette étape peut entraîner de multiples formes de retrait comme en témoigne ces propos de plusieurs femmes :

« Quand il était malade, je me suis dit qu'il fallait partir. Tant qu'on est à deux il n'y a pas de problème. »

« Moi je me sens quand même isolée parce que j'ai toujours vu du monde. J'ai besoin de voir du monde de parler. Mais là aujourd'hui j'ai les jetons, je n'ose plus le laisser tout seul, alors je sors moins, je me coupe. Quand même c'est difficile, et puis...j'ai passé ma vie à voir des gens différents... »

« Quand on commence à vieillir on a peur. Alors qu'avant je n'hésitai pas à mettre un mec dehors, fallait pas qu'on me mette une tape sur le cul. »

Paradoxalement, cette épreuve peut également être l'occasion de s'ouvrir de nouveau vers le monde comment en témoigne madame S :

« J'étais fatiguée, c'était dur et je dois dire que j'ai retrouvé un peu de souffle, un peu de vie pour moi. »

2. Un public âgé et satisfait, une faible demande

Lors des entretiens, les personnes rencontrées n'ont pas manifesté de demande particulière. Ces dernières sont entièrement satisfaites de l'accompagnement et du suivi dont elles bénéficient. Pour les populations « non suivies », aucune n'exprime de demande spécifique, chacune déclarant « *que tout se passe bien* » et dans la foulée « *qu'elles n'ont besoin de rien* ». Malgré l'éclatement du système⁶⁹, le sentiment d'un suivi global cohérent demeure.

Madame G. fait partie des personnes satisfaites mais pointe les difficultés qu'ont les personnes de son âge à accepter d'être aidées :

« Je ne suis pas toujours d'accord quand les gens ne veulent pas se faire aider, et ça nuit à leur santé, ils ne sont pas bien lavés, leur maison s'abîme. Moi je n'ai jamais hésité. Pour d'autres, on sent que c'est plus compliqué. Des personnes se plaignent d'être seuls mais ils ne veulent pas qu'on les aide. Il faut se laisser aider. »

Dans certains cas, le réseau familial, dont nous verrons qu'il reste assez dense dans la grande majorité des cas, constitue aussi un frein. C'est ce qu'explique madame K : « *J'ai accepté un service à domicile suite à ma polyarthrite. Mes enfants n'étaient pas très contents au départ parce qu'ils me disaient maman on est là, tu n'es pas dans le besoin. Mais j'ai insisté, je leur ai dit c'est aberrant de vous solliciter. J'ai accepté l'aide.* »

La problématique de cette absence de demande tient dans le fait qu'elle n'est pas révélatrice d'une absence de besoin. Or ce dernier ne s'exprimant pas, il s'avère plus compliqué pour les travailleurs sociaux d'évaluer les situations :

« Nous on est dans une montée en charge au moment où l'on rencontre les gens, pour comprendre les besoins et mettre en place les aides. Parfois il faut un accompagnement pour mettre en place des aides. Et après les évènements de la vie font qu'on réajuste les plans d'aide. »

« On n'est pas malheureux, on est deux. Heureusement, sinon on n'aurait pas survécu a beaucoup de choses. Notre fils nous téléphone tous les jours. Il s'occupe de nous. »

⁶⁹ La gestion du fond d'action sociale et le service social, ont été transféré de la caisse minière à l'ANGDM en 2012. Progressivement les activités gérées à des régimes miniers ont été déléguées à d'autres organismes. D'abord les prestations familiales, ensuite l'action sociale, les vacances ou encore le paiement des remboursements de soins ont basculé vers divers organismes. L'ANGDM a repris la gestion des avantages en nature et la responsabilité d'employeurs pour ceux qui travaillaient encore mais la retraite est gérée par la caisse des dépôts, les soins sont faits par les œuvres de l'CANSSM, le remboursement des soins est géré par la CNAM.

Les évènements de la vie, pour reprendre l'expression de cette professionnelle, font que la perte d'autonomie intervient toujours de manière brutale et peu anticipé :

« Quand la personne n'a plus la possibilité de son autonomie brutalement alors qu'elle n'a ni aidant ni contact familial, l'Assistante Sociale se trouve seule face à une décision à prendre. La période de transition est souvent difficile. On est souvent interpellée au moment où ça va mal. Il y a des prestations d'aide aux aidants qui ne sont pas distribuées sous une autre forme lorsqu'il n'y a pas d'aidant...il n'y a rien. La pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour une demande de logement. C'est une difficulté car il faut aller faire la photo, puis la pièce d'identité...c'est long, surtout quand la personne souffre de difficultés d'autonomie et de déplacement.

(...) La transition est gérée avec les partenaires en attente de relogement ou d'obtention d'aides. C'est le cas pour beaucoup de personnes isolées (de plus en plus loin de leurs enfants ou sans contact ou décès des enfants), qui ne posaient pas forcément de difficultés jusqu'alors ».

L'absence de demande trouve plusieurs sources d'explication selon les profils, selon que l'on réfute l'idée de vieillir, que l'on s'exclue volontairement des dispositifs – *« Je suis trop vieux maintenant, c'est pas pour moi, faut laisser faire les choses maintenant »* – ou que l'on s'accroche à un quotidien qu'on ne veut plus voir évoluer⁷⁰. Dans tous les cas, elle oblige à renforcer les outils de repérage du besoin et à renforcer les leviers d'accompagnement pour impulser les actions « malgré tout » et sans une appropriation totale du besoin par la personne concernée.

3. Des familles et des proches globalement présents, une précarité limitée, des signaux d'alerte

Les familles rencontrées bénéficient d'un réseau familial très important avec le plus souvent « des enfants qui viennent en aide : *« Je suis très soutenue, mon fils me fait les papiers, ma fille me fait les courses tous les deux jours et ils viennent me voir quand même. »*

Ce soutien familial est primordial et permet d'éviter l'isolement⁷¹, absent en tant que tel des entretiens malgré un ennui profond. Néanmoins la présence familiale peut aussi apparaître étouffante quand se développent des postures de surprotection ou de trop grande présence. Paradoxalement, ce soutien familial précieux peut aussi empêcher de se tourner plus vers le monde extérieur. Le travail auprès des

⁷⁰ Voir partie logement IV.5.

⁷¹ Cette acception ne signifie pas que l'isolement n'existe pas et qu'il ne faut pas mener des actions de prévention et d'accompagnement, mais veut mettre en relief une problématique très peu présente sur le panel étudié.

aidants est en cela primordial. Ajoutons que plusieurs travailleurs sociaux alertent sur un phénomène qu'ils observent régulièrement :

« On est dans un bassin en grande souffrance, on ressent bien la différence entre le pas de calais et le nord. Mais nous proposons un accompagnement privilégié. Nous avons des personnes privilégiées, usées par le travail mais avec la santé, la maison et tout. Ils n'ont pas fait le choix comme ailleurs de se soigner ou de survivre par exemple. Et puis les mines supportent souvent plusieurs générations, avec une tradition de solidarité familiale. Le fait qu'il y ait ces mineurs âgés dans un grand habitat pas habité complètement, donc les familles viennent squatter avec des situations de spoliation de bien et de maltraitance. C'est un fait et une problématique. »

« Certains ont les enfants et les petits enfants viennent habiter chez eux dans des étages non utilisés car ils sont bénéficiaires des minima sociaux. »

Le point positif demeure dans le fait que les retraités du régime minier ne se sentent pas isolés. Plus que d'autres, ils bénéficient certainement d'un réseau familial moins délité. Economiquement, ils ne se signalent pas non plus en grande précarité⁷² bien que vivant souvent avec *« de petits moyens »* comme madame D. : *« Moi j'ai plus travaillé j'ai élevé mes 4 enfants. J'ai 920 euros avec la complémentaire, la pension et les avantages en nature. Donc faut pas faire trop de dégât. Par mois on donne quand même 300 euros de charges, il ne reste plus grand-chose. »*

Aussi, le volant d'intervention possible est comparativement impressionnant comme en témoigne cette assistante sociale : *« La différence entre ici et ailleurs c'est la possibilité d'agir une fois qu'on a repéré un besoin. »*

Mais les retraités du régime minier s'ennuient. Et c'est là le premier axe d'amélioration d'un système d'accompagnement social très complet.

⁷² Les mineurs regroupent plus de non imposables que la moyenne des retraités, à peu près 2/3 des retraités mineurs ne sont pas imposables alors que la moyenne des retraités imposable est de 50 %. Mais ces derniers bénéficient des prestations qui ne sont pas incluses dans les revenus.

4. Le logement axe d'accompagnement majeur

Ce rapport a montré combien l'appartenance au monde devient une réelle problématique et comment l'avancée en âge peut renforcer encore ce sentiment d'étrangeté. Dès lors, on estime ne plus avoir sa place dans une société que l'on ne comprend plus et que l'on ne souhaite plus comprendre. Deux types de réactions sont généralement observées dans ces situations qui concernent toutes les personnes très âgées, la première consiste à se replier sur soi et sur son logement, sur son espace proche, la seconde à refuser la fatalité et à s'engager, à prendre « à bras le corps » les évolutions du monde⁷³. Chez les mineurs, la première réaction prime très largement sur la seconde. L'extérieur devenu incompréhensible, c'est à l'intérieur que l'on cherche à éclaircir le trouble. En témoigne des sommes de bibelots, de statuts, de médailles, de photographies, de casques, autant d'objets qui rappellent la mine, qui reconstituent un monde, leur monde, celui qu'ils n'ont jamais voulu quitter. Le logement est en ce sens le dernier espace privilégié du chez soi, celui où quelque part, on peut continuer d'être mineur, celui qui protège d'un extérieur dont on finit par avoir peur, celui qui permet de s'identifier encore, de préserver la symbolique d'une forme de continuité. Plus que les habitudes d'usages qui en font un espace familier au sein duquel on a l'habitude de faire et d'agir, le logement permet de suspendre le temps, de stocker les souvenirs, de maintenir un univers. Ces objets repérés dans le logement indiquent la permanence de la mine et la stabilité des choses.

Il est nécessaire de comprendre la puissance de ses mécanismes pour expliquer la résistance inhérente à tout changement relatif au logement⁷⁴. Certaines personnes âgées sont prêtes à accepter bien des désagréments pour maintenir leur existant en l'état et l'angoisse de la maison de retraite ou même de devoir trouver un autre logement se heurte aux besoins en matière d'accessibilité. Le rôle du logement et maintien d'un système extrêmement protecteur configure un rapport cocon (confort) / prison (enfermement) qu'il faut prendre en compte dès lors que des modifications ou des transitions sont nécessaires.

Cela pose l'importance de la relation avec les bailleurs 160 bailleurs avec qui des conventions de gestion sont établies pour les « logés gratuits ». Plus généralement, ces transitions doivent être pensées de manière longitudinale (de la prévention et du repérage du besoin à la mise en œuvre des actions d'accompagnement) et transversale (avec l'ensemble des parties-prenantes).

⁷³ On pense notamment au succès des actions d'animation numérique et à l'appétence de nombreux publics de personnes âgées dans le cadre d'activité d'initiation. Les mineurs semblent plus résistants.

⁷⁴ Cette étude ne l'a pas permis mais il serait intéressant de savoir dans quelle mesure le financement par la hausse des loyers des travaux d'adaptation et de rénovation peut constituer un frein.

5. Piste de réflexion : L'assistante sociale génératrice de lien social

Le rôle des assistantes sociales est fondamental. En premier lieu parce que le lien tissé avec les personnes génère une grande satisfaction de l'ensemble des personnes suivies : « *Elle est toujours là quand on a besoin d'elle, on se sent compris et écouté, vraiment c'est quelqu'un de formidable.* »

La force du système est de ne pas renvoyer un « dispositif » mais bien de proposer une relation, car plus que la réponse à une demande précise ou à un besoin repéré, c'est le besoin d'être écouté et entendu qui se manifeste.

Au regard de tout ce qui a été exposé dans ce rapport et des besoins en matière de lien social local, on devine les développements possibles pour que l'assistante sociale devienne celle qui parvient à assembler les initiatives individuelles, les besoins repérés et les possibilités locales. Ces dernières pourraient participer de la construction d'une réponse nouvelle face au besoin de porosité avec le lien social local. Car chez les retraités rencontrés, il n'existe pas d'attentes de l'assistante sociale plus forte que celle de pouvoir raconter son histoire. De manière plus générale, grâce au rôle de proximité reconnu qu'elles déploient au quotidien, le développement pourrait se concentrer sur la capacité à assembler les différentes logiques de l'intervention publique.

Au-delà de leur expertise en matière d'évaluation et de repérage du besoin qui doit s'étendre au plus de 90 ans non connus⁷⁵, au-delà de la mise en œuvre et de la coordination d'actions d'intérêt collectif, elles sont plus en capacité d'agir et bénéficient d'un nombre important de réponses à apporter à la difficulté des personnes.

De manière plus générale, le développement d'actions de lien social local doit permettre de stimuler au maximum la coordination entre l'ASS (service social) et les prestations réglementaires qui gèrent les avantages en nature.

En synthèse, le besoin de porosité avec le lien social local peut être le socle d'axes de développement autour :

- D'un enjeu sur l'évolution du métier d'AS au cœur d'une organisation qui met la construction du lien social au centre
- Du repérage des ressources locales et des possibilités d'agir sur le quotidien
- De la question numérique et des freins pratiques et symboliques afférents
- Du rapport au logement qui revêt un enjeu central dans la « reconstruction »

⁷⁵ Des visites au domicile de personnes âgées de plus de 90 ans non connues ont été initiés par l'ANGDM avec pour objectif de repérer l'isolement, la présence d'aidant avant d'orienter vers l'ANGDM (30% de demandes générées sur la globalité des visites).

- Du rapport à la transmission, sur le témoignage la solidarité afin de créer de la relation à l'autre : « maintenant que je t'ai raconté moi, raconte-moi toi ».

La question fondamentale est de recréer du lien social en dehors de la mine et de prévenir l'isolement en densifiant la question du loisir de proximité et en acceptant le défi qu'il est encore possible de reconstruire un univers social accroché au présent.

Terminons ce rapport par où nous l'avons commencé, avec Sorj Chalandon. Ceux qui n'ont pas lu son œuvre et souhaitent garder la fraîcheur de la surprise littéraire peuvent cesser leur lecture ici... Pour les autres, arrêtons-nous sur un des messages fondamentaux de ce livre qui, parmi d'autres, a fait écho à tous les instants au matériau recueilli. Le jour d'avant, c'est l'histoire de 42 mineurs morts dans le fond de la fosse 3, dite Saint-Amé, du siège 19 du groupe de Lens-Liévin, le 27 décembre 1974. La première partie du roman conte comment Michel Flavent veut « venger son frère de la mine » en tuant le porion encore en vie, désigné comme le porion encore en vie. Il se souvient de son frère Jojo quarante ans plus tard, et lui voue un véritable culte qui transpire à travers tout l'univers d'un métier et d'une condition. Nous voilà projetés dans la tragédie intime d'une cause collective quand un revirement intervient et met en relief la duplicité de Michel lors de son procès pour homicide. Les mensonges prennent le pas sur le discours raconté. Jojo n'est pas mort dans la fosse ce matin-là mais d'un accident de mobylette avec son jeune frère à l'arrière. Mais Michel ne peut pas penser autrement que par la mine, à l'aune du « peuple du fond de la terre ». Le roman, souvent critiqué seulement sous l'angle du rapport dramatique à la catastrophe, dit surtout comment la mine pénètre tout, y compris ce qui ne s'est pas passé. Il dit l'intensité du rapport à l'intime et la force du fait social sur le psychisme des individus.

6. Résumé

Les entretiens qui nourrissent ce travail, montrent comment la mine traverse les expériences individuelles sous toutes leurs dimensions : la famille, le travail, la religion, le politique. Acteurs hier d'un monde intégré qui consistait à « naître et mourir à la mine », cette expérience singulière des retraités du régime minier se voit percutée par une forme d'étrangeté au monde actuel dont les réalités nouvelles sont autant de signes de déclin, d'éclatement, voire de désagrégation de ce qui a été.

La fermeture des mines constitue en cela un bouleversement, pour des individus portés par un sentiment de trahison et dont l'appropriation des clés de lecture du monde n'est plus possible. La relation si particulière à la mine conditionne donc le rapport à l'aide et interroge en profondeur le développement d'une politique sociale au sens large. Car l'objectif, plus encore pour les populations minières, est bien d'être en capacité de construire ou de reconstruire un ancrage dans le présent et de s'extraire d'une relation exclusive au passé, dont on peut comprendre les logiques de reconnaissance qu'elle active, mais qui finit par devenir la principale cause d'enfermement.

Quand le logement demeure le dernier repère identitaire des personnes mais ne répond plus à leurs besoins, quand le rapport à l'autre passe par l'importance de se raconter soi, le rôle des assistantes sociales s'avère fondamental. En premier, lieu parce que le lien tissé avec les personnes génère une grande satisfaction mais également, parce que la force du régime minier est de ne pas renvoyer un « dispositif » mais bien de proposer une relation.

Les assistantes sociales pourraient donc participer de la construction d'une réponse nouvelle centrée sur le lien social local. De manière plus générale, grâce au rôle de proximité reconnu qu'elles déploient au quotidien, le développement pourrait se concentrer sur la capacité à assembler les différentes logiques de l'intervention publique.